

LA L.A.B. DANS LE TEMPS DES PASSIONS – REORIENTATIONS ET SOLIDARITES

VII. Extension du domaine de la lutte

A partir de 1932, la Ligue d'Action du Bâtiment ne va plus se concentrer sur le seul respect des conditions-cadres de travail. Avec le tournant pris par la conjoncture économique, son champ d'action s'élargit pour s'intéresser à l'ensemble de la condition ouvrière. Dans le même mouvement, elle réduit progressivement ses interventions d'action directe sur les chantiers, les clauses des conventions étant mieux observées. Des commissions de contrôle seront toujours dépêchées, mais avec une bien moindre systématisation. Les causes des grèves déclenchées par le syndicat de la construction le prouvent : désormais, la question brûlante n'est plus le respect des conventions, ou leur possible amélioration, mais la sauvegarde pure et simple des acquis antécédents. La Ligue se déploie alors sur deux champs principaux : dans un premier temps, la lutte antifasciste et anticorporatiste ; dans un second, la défense et l'aide active aux chômeurs. Il devient alors plus difficile de cerner les contours précis de la L.A.B. Elle officie parfois sous son propre étendard anarcho-syndicaliste, mais peut aussi bien s'intégrer à d'autres mouvements de gauche, plus composites, donnant souvent des impulsions décisives en cas de conflit. Les Ligueurs avaient acquis une certaine expérience du combat réel et entendaient la mettre à profit. Lorsque l'atmosphère sociale était chargée, l'étincelle provenait le plus souvent de l'engagement de ces militants de choc.

Evidemment, il y eut des résurgences de la Ligue originelle entre 1932 et 1934, mais elles furent toujours périodiques et relativement peu importantes. Par exemple, en février 1934, le Groupe de contrôle des ouvriers sur bois est constitué, « renforcé de l'aide précieuse de quelques-uns des anciens de la L.A.B.¹ ». *L'Ouvrier* en parle déjà au passé. Par contre, durant l'année 1935, les récits concernant la Ligue se multiplient, et l'action syndicale directe ressurgit sur les chantiers – mais une action située désormais sur le plan défensif dans une période de démantèlement des acquis. Dès octobre 1935, la L.A.B. se retrouve à nouveau activée, et les colonnes de *L'Ouvrier* sont pleines de dénonciations de « kroumirage² ». Mais une autre lutte, contre le chômage et les expulsions, vient confisquer ces forces anarcho-syndicalistes. Elle aboutira à la démolition pure et simple d'une partie d'un immeuble insalubre du quartier populaire de Saint-Gervais, un froid matin de décembre 1935. Ce coup d'éclat constituera à la fois l'apogée et le chant du cygne des Ligueurs du bâtiment.

Ces évolutions relativement rapides – la période couverte s'étendant sur six années – ne peuvent être comprises pleinement que si l'on y insère une problématique locale fondamentale : entre 1933 et 1936, le premier gouvernement cantonal à majorité socialiste

¹ *L'Ouvrier*, 21 février 1934.

² *L'Ouvrier*, 2 octobre 1935, 16 octobre 1935.

s'installe à l'Exécutif genevois. Dans cette partie consacrée à la dynamique de la Ligue, il faudra jauger quels étaient les rapports entre un syndicat d'obédience anarchiste, donc antiparlementaire, et un gouvernement Nicole qui entendait appliquer une politique en faveur de la classe ouvrière.

7.1. La lutte contre la Grande Dépression – grève générale et action d'éclat sur le chantier de la S.D.N. (septembre 1932)

La crise économique mondiale a touché la Suisse de façon moins brutale que ses voisins européens, mais en y étant plus insidieuse et plus longue. Fait primordial, le pays connaît une arrivée différée de la crise, qui affectera pleinement l'économie à partir de 1932-1933. Les secteurs actifs dans l'exportation sont les premiers touchés. Pour le bâtiment, il est possible d'établir un déclin à partir de 1933 seulement, alors que le niveau économique du secteur retombe à ce qu'il était en 1929³. Pour les anarchistes genevois, le premier mai 1932 est par exemple l'occasion de lancer un « appel aux travailleurs » explicite sur l'état de l'économie :

Ce que tous les écrivains socialistes avaient prévu depuis un siècle, une crise aiguë où devait sombrer le régime capitaliste, se produit sous nos yeux à l'heure actuelle, mais les masses y assistent passives et presque indifférentes⁴.

Face à la crise, la position des syndicats se trouve affaiblie, mais les ouvriers avaient obtenu des augmentations de salaire, parfois une diminution de leur temps de travail, jusqu'au début des années trente. Ils espéraient bien faire respecter ces conquêtes récentes. Les premiers signes de la récession économique provoquent un réflexe initial offensif des syndicats et une recrudescence des mouvements. En Suisse, le nombre de grèves va toutefois être moins nombreux que celui de la période faste de la fin des années vingt, même si les grèves de 1930 à 1933 arrivent à mobiliser en moyenne absolue plus de monde⁵. Au niveau local, un autre exemple de réflexe offensif intervient en janvier 1932. Face aux problèmes rencontrés par sa Caisse de chômage, la F.O.B.B. genevoise lance un nouveau mot d'ordre pour lutter à la fois contre la surproduction et le chômage : « à maigre salaire, maigre travail⁶. » Cet appel de Tronchet s'inscrit dans la plus pure tradition syndicaliste révolutionnaire. Mais à la fin de 1932, lorsque la crise s'installe pleinement et touche toutes les couches du salariat, le syndicat doit plier l'échine et subir les événements, même si sa verve rhétorique ne faiblit pas.

La problématique du chômage n'épargnait personne et ravageait aussi bien les couches sociales inférieures que moyennes (fonctionnaires, employés, artisans, commerçants). Des employés de bureau ou des instituteurs se retrouvent sur des chantiers étatiques

³ Jusqu'en 1931, les salaires nominaux dans les arts et métiers augmentent, pour ensuite rapidement décliner, avant de trouver leur plafond à partir de 1933. Voir *La valeur du travail, op. cit.*, pp.142-144.

⁴ *Le Réveil*, 1^{er} mai 1932.

⁵ A Bâle par exemple, la frange révolutionnaire du bâtiment lance un mouvement de grève de trente-trois semaines en 1930, sans résultat. Voir *La valeur du travail, op.cit.*, p.144.

⁶ *L'Ouvrier*, 6 janvier 1932.

d'occupation, supportant difficilement les conditions drastiques imposées par le monde du bâtiment. En 1929, la Suisse compte 8'131 chômeurs. Trois ans plus tard, ce sont 54'306 personnes sont à la recherche d'un emploi⁷. Genève n'échappe pas à cette lame de fond, le pic étant atteint en 1936.

ANNEXE X

Le chômage à Genève (moyenne annuelle)

Année :	Chômeurs (répertoriés) :
1927 :	920
1928 :	620
1929 :	890
1930 :	1110
1931 :	2200
1932 :	4200
1933 :	4500
1934 :	4000
1935 :	5500
1936 :	6020
1937 :	4800

Source : *Rapports annuels de la Chambre de commerce*, cité dans GILARDI, *op. cit.*, p.36.

Il faut toutefois manier ces statistiques avec la plus grande précaution, car les chiffres officiels ne dénombrèrent que la partie visible des sans-emploi, ceux qui étaient affiliés à une caisse syndicale, publique ou professionnelle paritaire. La partie immergée de cet iceberg du chômage ne peut être chiffrée avec la précision nécessaire.

Les marqueurs généraux de la Grande Dépression étaient avant tout une crise de surproduction, entraînant la chute des prix, des salaires réels diminués, un chômage massif et des faillites en nombre impressionnant pour les « petits » indépendants⁸. Face à la crise, l'Etat suisse et les gouvernements cantonaux réagissent dans un premier temps selon les préceptes classiques du libéralisme en s'engageant dans une politique déflationniste, dans des mesures d'urgence « au coup par coup⁹ », sans grande vision d'ensemble coordonnée. Malgré certaines velléités d'intervention conjoncturelle prônées par la gauche, la politique fédérale est restée, jusqu'en 1936 au moins, une politique traditionnelle d'économie¹⁰.

En 1933, une première mesure étatique demande la baisse des salaires des fonctionnaires. Bien qu'un référendum d'opposition initié par le P.S.S., l'U.S.S. et le P.C.S. ait abouti le 28 mai 1933 devant le peuple, une clause d'urgence cette même année décide unilatéralement

⁷ RUFFIEUX (1974), *op. cit.*, p.201.

⁸ Dans les années 1890, la Suisse avait déjà connu une crise de paupérisme phénoménale. 119'000 personnes s'étaient retrouvées dépendantes de l'assistance. Mais la dépression des années trente prend une ampleur plus dramatique dans une société en pleine mutation industrielle et dans un monde encore ébranlé par la Première Guerre mondiale. Voir JOST (2004), *op. cit.*, p.671.

⁹ SANTI Flavio, « Les secours aux chômeurs 1934 – 1937 », in *Arbeite wer kann ! Travaille qui peut !*, Chantal Lafontant et Jacqueline Milliet (sld.), Zürich, Limmat Verlag, Lausanne, Editions d'en bas, 1996, pp.122-124.

¹⁰ Le Conseil fédéral basculera finalement dans l'interventionnisme (doux) vers la fin des années trente, suivant en cela l'exemple d'autres pays européens, dans le cadre consensuel de l'économie de guerre. La dévaluation du franc (26 septembre 1936), mesure d'urgence du Conseil fédéral, constitue ici un tournant.

une baisse de 7% du salaire des employés confédéraux¹¹. Cette démarche publique entraîne l'ensemble de l'économie privée sur une même voie déflationniste.

A l'échelle genevoise, le patronat a senti le vent tourné. Revigoré, désormais uni, il entend revenir sur les concessions accordées par les conventions de travail de la fin des années vingt. Au cours de l'année 1932, le syndicat patronal propose une baisse des salaires générale de 10% pour faire face à la crise. Mais la F.O.B.B., profitant encore d'une dynamique très favorable, réagit rapidement et organise pour le 3 septembre 1932, un samedi matin, une grève générale des métiers du bâtiment¹². L'Union des associations patronales genevoises publie alors une plaquette annonçant aux ouvriers que cette grève générale est une « provocation que rien ne justifie [...] contraire à la loi qui prévoit que tout différend doit, préalablement à toute mesure, être porté devant l'Office cantonal de conciliation¹³. » Elle ajoute en guise d'avertissement que « tout ouvrier qui ne travaillera pas le samedi matin sera considéré comme ayant quitté l'entreprise de son propre chef et de ce fait ne fera plus partie de son personnel¹⁴. » Cependant, suivant le compte-rendu de cette demi-journée de grève donné par *L'Ouvrier*, forcément partial, la menace n'aurait eu que peu d'impact et la « victoire morale »¹⁵ des ouvriers serait totale. Réactivant sa foi anarcho-syndicaliste, Lucien Tronchet se permet même une tirade révolutionnaire qui jure dans une publication de l'U.S.S. :

aujourd'hui grève générale de solidarité pour lutter contre la baisse des salaires ; aujourd'hui, prélude de demain, qui déclenchera la grande grève générale insurrectionnelle qui permettra aux travailleurs la reprise des moyens de production, seule solution pouvant mettre la classe ouvrière à l'abri des baisses de salaire, du chômage et de la misère, par la suppression du patronat, remplacé par une nouvelle économie, collective¹⁶.

Il faut préciser que l'action du 3 septembre a mis en œuvre une incroyable Ligue d'Action du Bâtiment, sur le chantier de la Société des Nations, déclaré pour l'occasion extraterritorial et qui poursuivait le travail avec de nombreux saisonniers étrangers. Pour cette action directe, la L.A.B. a vu ses rangs renforcés par quelque cinq cents ouvriers grévistes, si l'on se fie aux souvenirs d'Henri Tronchet¹⁷ - *Le Journal de Genève* notant, lui, la participation de six cents ouvriers à la grève¹⁸. Cela explique sûrement l'optimisme insurrectionnel de Lucien Tronchet. Le président de la F.O.B.B. poursuit son attaque contre le système capitaliste, lors d'un discours prononcé peu après, le 11 septembre 1932 au Palais des Expositions, à l'occasion

¹¹ Cette mesure est bientôt suivie par une nouvelle baisse de 7% en 1936. Voir RAUBER André, *Histoire du mouvement communiste suisse*, Genève, Slatkine, 1997, p.225.

¹² Annoncée dans les colonnes de *L'Ouvrier* deux semaines auparavant. Voir *L'Ouvrier*, 24 août 1932.

¹³ Reproduite dans WIST (1984), *op. cit.*, p.111.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ En « Une » : TRONCHET Lucien, « Puissante démonstration de solidarité », *L'Ouvrier*, 7 septembre 1932.

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Cité dans WIST (1984) *op. cit.*, p.108.

¹⁸ *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932. Très critique à l'égard de la F.O.B.B., le *Journal* note une participation « minoritaire » à la grève, sur les 3'000 ouvriers genevois.

d'un meeting d'opposition à la baisse des salaires. Pour régler la question du chômage, Tronchet préconise la semaine de travail de 40 heures, idée irréalisable à l'époque, mais qui devait probablement avoir un rôle de provocation, en attaquant textuellement « Musy et ses acolytes, véritables polichinelles de la ploutocratie suisse¹⁹. » Il est intéressant de constater que Tronchet développe pour une fois quelque peu une théorie économique cherchant à garantir le pouvoir d'achat des salariés²⁰. Un temps pragmatique, son discours n'oublie pourtant pas pour quoi les anarchistes se battent. Tronchet déclare : « seule l'association des producteurs dans la Liberté supprimera l'exploitation du travail d'autrui, le chômage et donnera le bien-être à toute la collectivité²¹. » Les anarchistes préféraient normalement se réfugier derrière une vision volontairement naïve de l'économie, mais pouvaient ponctuellement sortir de leurs idéaux pour proposer des solutions plus « progressistes ». Ce discours confirme une fois de plus la dualité entre anarchisme et *Realpolitik* présente au sein de la F.O.B.B.

Si le chantier de la SDN a abrité l'un des plus hauts faits de la Ligue, il était aussi le symbole de la révolution technique à l'œuvre dans le secteur du bâtiment. Cette construction était de plus emblématique de la position des travailleurs étrangers, avec une grande participation italienne et surtout savoyarde²². Désirant réguler le travail sur un terrain classé extraterritorial, la F.O.B.B. avait édité un *Journal des Ouvriers des chantiers de la SDN*, dès le mois de mai 1931, proposant une apologie de l'internationalisme²³. Le tract n'oubliait pas non plus de préciser l'effort d'action directe qui allait être fait sur ce chantier-symbole, et demandait une aide immédiate en cas d'intervention de la Ligue. « Nous préconiserons nettement : la suspension du travail, le travail au ralenti, le sabotage du matériel²⁴ », expliquait la F.O.B.B.

Bien décidée à stopper tout travail sur le chantier phare de la Genève internationale, la Ligue d'Action de septembre 1932 est elle-même surprise de l'enthousiasme reçu de la part des grévistes, pour un mouvement auparavant interdit par le Conseil d'Etat. Celui-ci arguait que la F.O.B.B. n'avait pas respecté la procédure portée devant l'Office de Conciliation²⁵. Dans leurs mémoires, les anarcho-syndicalistes de la Ligue se rappellent de l'affaire du chantier de la S.D.N. comme d'un grand moment de dévouement syndical, l'empoignade qui se

¹⁹ ALT, S.3.

²⁰ « Lorsque l'on sait que le chômage est dû en partie au fait qu'une grande partie du peuple est contrainte à la sous-consommation, il est véritablement folie que de vouloir diminuer encore les possibilités d'achat d'une grosse masse de consommateurs. » *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² WIST (1988), *op. cit.*, p.8.

²³ « en quittant leur pays pour échapper à la misère, les prolétaires comprennent que les pauvres n'ont pas de Patrie. [...] la classe ouvrière de tous les pays comprend qu'elle n'a qu'un ennemi, celui qui l'exploite, le patron, le Capitalisme. » ALT, T.5., *Journal des Ouvriers des chantiers de la SDN*, 25 mai 1931.

²⁴ *Ibid.*

²⁵ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.114.

déclenche offrant une sorte de *catharsis* aux nombreux ouvriers pris dans la spirale du chômage. Dans les récits postérieurs, le ton est conquérant : encerclés de toutes parts, les bâtiments sont littéralement « pris d'assaut » ; Gustave Berger se souvient s'être construit une réputation de violent ce jour-là pour avoir utilisé un piquet de gourdin comme arme ; il y aurait eu une tentative de mettre le feu à la menuiserie, une grue renversée²⁶. Durant les deux heures d'occupation qu'a duré l'affaire, les trois cents ouvriers au travail doivent se retrancher ou écouter le discours prononcé par Lucien Tronchet, montant sur un podium de fortune dès son arrivée sur le chantier. *Le Journal de Genève*, organe officieux du Parti démocrate, offre un bon contrepoint, tout aussi partisan, au récit apologétique des mémoires ouvrières. L'organe parle d'une grève illégale qui a fait « beaucoup de bruit pour pas grand-chose²⁷. » L'extrait suivant donne un aperçu du dégoût général du *Journal* à l'égard de la F.O.B.B. :

Ceux qui ont continué leurs occupations à la S.d.N ont fait preuve de la plus belle énergie en recevant comme ils le méritaient ceux qui voulaient attenter à leur droit de travailler. Et la police leur a prêté main-forte. Il est clair, aujourd'hui, que les agitateurs trompent le public quand ils prétendent parler « au nom de la classe ouvrière. » [...] Dès la première heure, des escouades de grévistes parcouraient la ville et la banlieue pour tenter de débaucher les ouvriers qui s'étaient rendus en grand nombre au travail [...]. Aux chantiers de la S.D.N. [...] ils s'élançèrent en poussant des clameurs diverses, à l'assaut du chantier. [...] une fois entrés, les grévistes lancèrent une grêle de pierre contre les baraquements, brisèrent plusieurs vitres et renversèrent plusieurs échafaudages²⁸.

Suivant ce compte-rendu, les grévistes doivent encaisser la riposte des trois cents ouvriers au travail. Une empoignade sérieuse éclate et la police évacue le chantier à 10h50. Une dizaine d'arrestations est ordonnée, en présence du Conseiller d'Etat Frédéric Martin²⁹. La presse conservatrice de Genève déclenche alors une violente accusation contre ces « éléments communistes », venus de Moscou porter le désordre dans la République de Genève. *La Suisse* écrit par exemple, dans la grande tradition de dénonciation du complot bolchevique : « la façon dont fut mené le mouvement fait honneur, évidemment, aux professeurs des cours tactiques d'émeute que certains de ces messieurs sont allés suivre à Moscou³⁰. » Effectivement, Louis Huissoud et Robert Mégevand, deux communistes membres de la F.O.B.B., avaient suivi durant une année (dès août 1931) les cours de l'Ecole léniniste de

²⁶ Selon les témoignages de Henri Tronchet, Gustave Berger, Louis R., Fausto de Marqui, cités dans WIST (1984), *op. cit.*, pp.106-113.

²⁷ *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Il s'agit de Victor Gardiol (55 ans, manœuvre, Italien), Max Giger (22 ans, peintre, Saint-Gall), Gustave Philippona (24 ans, manœuvre, Fribourg), Gaston Guéniat (19 ans, manœuvre, Berne), Léopold M. (38 ans, peintre, Vaud), Louis Joly (18 ans, peintre, Vaud), Robert Mégevand (24 ans, Genève, terrassier), et Richard Thut (35 ans, manœuvre, Argovie). Les charges requises sont : dégâts volontaires, violation de domicile, atteinte à la liberté du travail, bris de clôture et rébellion. Voir *ibidem*.

³⁰ *La Suisse*, 4 septembre 1932. *La Suisse* était l'organe des catholiques, du parti des Indépendants et du parti chrétien-social de Genève. A la décharge de cette peur d'un complot bolchevique, virant souvent à la phobie, il faut comprendre que le Komintern avait tissé, et surtout soumis, un impressionnant réseau de militants occidentaux. Au début des années trente, le P.C.S. était bien devenu un instrument au service du stalinisme. Sur cette thèse, voir STUDER Brigitte, *Un parti sous influence, le Parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931 à 1939*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1994.

Moscou, en compagnie de deux ou trois autres militants genevois³¹. Cette coïncidence temporelle pouvait justifier l'attaque anticommuniste bourgeoise, mais cette dernière ne résiste pas à un examen historique approfondi. Les communistes participaient bien à la manifestation, mais celle-ci restait sous la direction générale de Tronchet et de ses acolytes anarcho-syndicalistes. Nous retrouvons ici l'assimilation bourgeoise quasi spontanée des forces libertaires avec les éléments communistes. Certains anticommunistes virulents prenaient réellement la L.A.B. pour une lanterne éclairée par le bolchevisme³².

La grève de septembre 1932 constitue un tournant pour les acteurs sociaux genevois. Dorénavant, ce sont les ouvriers qui doivent se défendre face à une union patronale ayant repris l'initiative. D'ailleurs, celle-ci ne cède en rien sur sa volonté de baisse des salaires et attend le mois de novembre pour dénoncer les dernières conventions de travail³³. Malgré son éclat et sa violence, la grève générale a finalement constitué un camouflet certain pour la F.O.B.B.³⁴. Ce reflux syndical est difficile à jauger avec précision, car des éléments établissant une vitalité toujours présente camouflent certaines évolutions négatives. Toutefois, à la comparaison des rapports annuels 1931 et 1934 de la F.O.B.B., le doute n'est plus permis³⁵. Il est nécessaire de constater une nette baisse de combativité dans l'idéologie du mouvement, qui ira en s'empirant dans la deuxième moitié des années trente. Alors qu'auparavant, Lucien Tronchet – qui rédige tous les rapports annuels de la F.O.B.B. jusqu'en février 1939 – s'empressait de mettre en avant l'action directe comme instrument premier de lutte, les rapports post-1934 ne laissent plus de place à une quelconque idéologie anarcho-syndicaliste. Désormais, la balance F.O.B.B. penche nettement vers son pendant « syndical » au détriment de sa composante « anarchiste »³⁶.

Cette évolution de la section genevoise vers plus de réformisme peut être rapprochée avec différentes décisions prises par la direction locale. D'abord, le déménagement en 1933 de ses

³¹ Sur Huissoud et Mégevand, voir STUDER (1994), *op. cit.*, p.657 et p.679.

³² L'amalgame entre forces anarchistes et communistes a perduré. La Ligue d'Action est abordée uniquement sous l'angle de ses composants communistes dans le mémoire de Covo-Gerber et Areias-Taveira. Il est vrai que dans les années septante, l'importance du communisme suisse était clairement surestimée. Un autre exemple plus récent est à mentionner : une photo de Lucien Tronchet est légendée « militant communiste » dans un ouvrage iconographique d'Anne-Françoise Praz. Voir COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.113 ; PRAZ Anne-Françoise, *La crise et les bannières, La Suisse de 1930 à 1939*, tome 4, Lausanne, Eiselé, 1992, p.93.

³³ COVO-GERBER, AREIAS-TAVEIRA, *op. cit.*, p.118.

³⁴ « Les dirigeants de la F.O.B.B. n'ont pas lieu de se féliciter du résultat de leur 'grandiose manifestation'. Abandonnés par la plupart des ouvriers, [...] ils durent se contenter de cortèges qui défilèrent au milieu de l'indifférence générale et de quelques actes de violence qui vaudront à leurs auteurs un petit séjour à Saint-Antoine. » *Le Journal de Genève*, 4 septembre 1932.

³⁵ Il n'y a pas de rapport pour les années 1932 et 1933. Cette absence au début de l'année 1933 s'explique aisément : poursuivi par la justice fédérale, Lucien Tronchet est alors réfugié en France. L'anarchiste est également signalé à Annemasse en janvier 1934. Nous n'avons par contre pas trouvé de raison particulière à cet exil provisoire. Voir ACIRA, Enquête de la police française sur Lucien Tronchet, Paris, 24 janvier 1934 (photocopie).

³⁶ Le mot de conclusion de 1934 est éloquent : « Nous avons la conviction absolue que notre F.O.B.B. de Genève se maintiendra à la hauteur de sa tâche en affirmant ainsi toujours plus la force créatrice du SYNDICALISME. » Le rapport ne fait pas une seule fois allusion à l'action directe. Voir ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1934*.

locaux dans les bâtiments nouvellement construits des Imprimeries populaires, fief du syndicalisme « progressiste » de Charles Rosselet et de l'U.S.C.G³⁷. Ensuite, la progressive bureaucratisation et professionnalisation du syndicat de la construction porte des secrétaires permanents à la tête du mouvement. En 1931, le premier à occuper cette fonction est Charles Beyeler³⁸, suivi en août 1932 par Charles Balbi³⁹.

Mais revenons brièvement à la grève générale de septembre 1932 pour analyser son impact: ce mouvement d'une rare violence peut être vu comme un prélude – syndical – à l'émeute et à la fusillade du 9 novembre suivant. A l'automne 1932, la radicalisation du fossé social intervient parallèlement à une polarisation extrême de l'échiquier politique. La perte d'équilibre qui en découle menace les bases mêmes de la République parlementaire genevoise. Les bagarres quotidiennes dans les rues connaîtront une tragique apogée ce 9 novembre. L'explosion étant proche, c'est la réaction tout azimut qui frappera les éléments qualifiés de « révolutionnaires ». Mais, par un spectaculaire retour de bâton, cette crise radicale portera finalement au pouvoir un gouvernement cantonal à majorité socialiste, une première suisse. L'anarcho-syndicalisme a pleinement participé à la lutte. Apolitique par principe, il devra cependant calibrer ses prises de position après ce succès socialiste.

7.2. Tous unis (ou presque) à gauche contre le fascisme

Au moment du Printemps des fronts (1933), la lutte entre fascistes et antifascistes occupe le devant de la scène politique et sociale. Dans le cas des anarchistes genevois, il faut ramener cette lutte à une histoire de plus longue durée, commencée dès le début des années vingt avec la montée en puissance de Mussolini en Italie – un retournement intéressant quand on se rappelle que le *Duce* avait justement passé une partie de sa jeunesse socialiste révolutionnaire en Suisse, et surtout que Bertoni l'avait rencontré à Genève vers 1904⁴⁰. Amorcée dès l'arrivée de Mussolini au pouvoir (1922), intensifiée après le tournant « totalitaire » pris par le régime en 1925-26, la lutte antifasciste des anarchistes formait l'une des composantes de leur être-ensemble. L'affaire de la conférence Matteotti à Genève, entraînant l'apparition sur la scène publique du jeune Lucien Tronchet, en est un exemple parmi d'autres⁴¹. Les colonnes du *Réveil* sont pleines d'incitations à la plus grande vigilance

³⁷ ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien, *Les batailles syndicalistes des Bâisseurs à Genève*, op. cit. Voir aussi la brochure *Imprimeries populaires*, s.l.n.d. [disponible à la BPU de Genève, cote Gf 410 Imp-Pop].

³⁸ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1931*.

³⁹ *L'Ouvrier*, 17 août 1932. Tronchet, lui aussi, professionnaliser sa fonction en 1936, en totale négation des principes anarcho-syndicalistes traditionnels.

⁴⁰ BERTONI Luigi, « Rectification au journal 'Die Nation' », *Le Réveil*, février 1942 ; MUSSOLINI Benito, « Uno che c'è stato », *La Folla*, 25 août 1912. Cités dans BOTTINELLI, op. cit., pp.44-45.

⁴¹ Un autre exemple : en juin 1928, le Comité pour les fils des prisonniers politiques italiens est créé à Genève avec l'aide du groupe du Réveil.

antifasciste, le fascisme étant perçu assez tôt comme un article d'exportation⁴². Dans les années trente, Bertoni insère parfois un encart : « boycottons la Suisse, journal fasciste⁴³ », rappelant par là que le fascisme ne se limite pas aux frontières italiennes, et connaît dans la colonie italienne genevoise, aussi bien que dans certains cercles réactionnaires indigènes, un pouvoir d'attraction certain.

On ne peut négliger l'apport des antifascistes italiens exilés à Genève. Rappelons seulement l'exemple du *biennio rosso* italien (1919-1920), période charnière où les occupations d'usine et l'idée de prise en main de la production par les travailleurs étaient matées par une haute bourgeoisie, alliée providentielle des faisceaux et de leurs violences. L'antifascisme de la colonie italienne, proche à la fois du socialisme et de l'anarchisme, s'exacerbera lors de la « résistible » montée fasciste des années trente⁴⁴. Les anarchistes exilés à Genève, sous l'impulsion de Bertoni, ont toujours mené une lutte indépendante des autres forces antifascistes italiennes. Ainsi en 1927, Bertoni refuse-t-il une participation à un front unique antifasciste en Italie, car il juge que les anarchistes perdraient trop de leur indépendance dans une lutte centralisée⁴⁵. La volonté est constante chez un penseur comme Bertoni de ne pas brader sa conception antitotalitaire au profit d'une lutte commune contre le fascisme. En d'autres termes, la lutte antifasciste anarchiste ne pouvait s'accommoder, même provisoirement, des principes de la « dictature du prolétariat. »

Ce qui est vrai pour l'antifascisme italien en exil des années vingt ne l'est pas forcément pour l'antifascisme genevois des années trente. Car les anarchistes de la Ligue d'Action sont prêts à s'allier pragmatiquement, sur le terrain, aux socialistes et aux communistes dans une lutte qui occupe désormais tout l'espace urbain. La mémoire collective de l'antifascisme genevois a gardé des images fortes de ces batailles rangées au jour le jour, à chaque défilé, à chaque commémoration. Les combats entre factions rivales le samedi, à l'occasion des ventes de journaux à la criée dans les Rues Basses, sont entrés dans la légende⁴⁶. Avec son franc-parler habituel, André Bösiger raconte qu'ils y allaient à vingt ou trente militants pour vendre le *Réveil anarchiste* : « on attendait qu'un fasciste qui vendait son journal nous tombe dessus, pour qu'on puisse lui casser la gueule. [...] Ah, il fallait être dur, autrement il n'y avait pas moyen⁴⁷. » Il est logique de retrouver les gars de la L.A.B. dans ces actions « coup-de-poing »

⁴² « Le plus pressé aujourd'hui apparaît partout être la lutte contre le fascisme formé ou en formation et visant à la plus bestiale réaction au moyen de l'absolutisme d'Etat sanctionné par le pouvoir religieux, afin de maintenir contre toute revendication de travail la pire exploitation. » *Le Réveil*, 29 décembre 1929.

⁴³ Par exemple, *Le Réveil*, 25 janvier 1930.

⁴⁴ Sur la problématique fasciste européenne, voir notamment MILZA Pierre, *Les fascismes*, Paris, Seuil, 1985 ; PAYNE Stanley G., *A history of fascism, 1914-45*, London, UCL Press Limited, 1995.

⁴⁵ BETTINI, *op. cit.*, p.249.

⁴⁶ Un exemple entre deux vendeurs de *L'Action nationale* et un vendeur communiste de *La Lutte*, à la station du Molard : « Un attroupement de près de 5 à 600 personnes s'était formé et les badauds attendaient la bagarre. » *Le Journal de Genève*, 28 août 1934.

⁴⁷ André Bösiger, *Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, *op. cit.*, p.5.

antifascistes. Sur le terrain concret des rixes, les appartenances de clan, anarchiste ou communiste, étaient provisoirement mises à l'écart, tout comme elles avaient été précédemment suspendues dans les actions directes de la Ligue. L'union de cette gauche composite apparaîtra avec le plus d'acuité lors de l'émeute du 9 novembre 1932. Nous y reviendrons.

Par contre, dès qu'il s'agit de mettre en place des structures de pouvoir, les anarchistes refusent toute proposition de front commun. Un exemple nous est donné en octobre 1927, avec la mise sur pied par les communistes d'une Garde rouge. Les anarchistes, par la plume de Bertoni, refusent de participer à cette structure « bolchevique ». Il faut bien se défendre contre le fascisme, écrit l'anarchiste tessinois, mais quand un groupe essaie d'imposer son ordre sur les autres, il ne faut pas se soumettre, conclut-il⁴⁸. Tronchet abonde dans ce sens et propose que chaque tendance ouvrière organise son propre organisme de lutte⁴⁹. Dans cette optique, la Ligue d'Action fut aussi une réponse proprement anarcho-syndicaliste à la concurrence ouvrière communiste de la Garde Rouge.

Sept ans plus tard, la ligne de conduite antifasciste de Bertoni n'a pas bougé d'un iota. A l'occasion d'un possible front commun, le typographe tessinois refuse toujours de « marcher main dans la main avec les autoritaires qui sont nos ennemis par définition⁵⁰. » L'entre-deux-guerres offre ainsi la possibilité aux anarchistes d'affirmer leur profond refus de toute dictature, qu'elle soit fasciste, capitaliste ou communiste. Mais les écrits ne correspondent jamais tout à fait aux événements, et la rigueur théorique d'un Bertoni ne se retrouve que partiellement dans les rangs des militants de la L.A.B. Ceux-ci n'ont d'ailleurs que très tardivement et incomplètement mis au pas les éléments communistes du syndicat F.O.B.B., lors d'une dénonciation officielle en mars 1935 (voir 8.4). La différence d'attitude à l'égard des communistes entre le penseur Bertoni, inflexible, et le meneur d'hommes Tronchet, plus conciliant, doit être relevée.

Présent surtout au sein du groupe du Réveil, l'antifascisme anarchiste déborde également dans les rangs de la F.O.B.B. Les colonnes de *L'Ouvrier* en donnent de nombreux exemples. En avril 1928, à l'occasion des préparatifs du 1^{er} mai, le rédacteur de la région genevoise s'inquiète « devant la réaction montante, et le fascisme naissant dans [ce] canton⁵¹ ». Entre 1930 et 1932, cette inquiétude croît à mesure que les forces corporatistes augmentent et s'approchent des groupuscules fascistes. En effet, l'œuvre de Mussolini connaissait quelques admirateurs dans la République, principalement dans les classes moyennes, électrisées par les effets dévastateurs de la crise. Certains bourgeois inspirés par des idées d'ordre et de

⁴⁸ *Il Risveglio*, 1^{er} octobre 1927.

⁴⁹ *Le Réveil*, 3 mars 1928. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.149.

⁵⁰ *Le Réveil*, 1^{er} décembre 1934. Cité dans BOTTINELLI, *op. cit.*, p.150.

⁵¹ *L'Ouvrier*, 18 avril 1928.

tradition ne sont, eux non plus, pas restés insensibles au fascisme, notamment dans sa capacité à mettre au pas les « éléments perturbateurs » d'extrême-gauche. L'aiguillon communiste allait jouer son rôle dans le glissement vers la droite de toute une partie du monde politique genevois. L'impact qu'a pu avoir un mouvement comme la Ligue d'Action du Bâtiment dans cette évolution centrifuge ne peut être ignoré – même s'il ne faut oublier l'aspect d'instrumentalisation et de mythification qu'a pu revêtir une telle menace « révolutionnaire. » Le développement genevois a suivi l'évolution « autoritaire » observée au plan fédéral. Le virage antidémocratique de la Confédération des années trente est avéré par une donnée implacable : de 1930 à 1938, 91 lois ou arrêtés du Parlement fédéral sont déclarés urgents, ce qui les soustrait au référendum populaire⁵².

A Genève, la problématique du fascisme – ou du moins du philo-fascisme – a pris une tournure spécialement virulente, du fait de l'action énergique de l'Union nationale (U.N.) notamment. Si elle débute officiellement dès 1923 avec la création du *Pilori*, l'histoire du fascisme genevois a connu son véritable tournant en 1930, avec la création d'un parti à tendance fasciste, l'Ordre politique national, mené par Géo Oltramare et recevant l'appui du quotidien *La Suisse*⁵³. La crise arrivant, l'Union de défense économique, ancien parti des classes moyennes contestatrices, en perte de vitesse, fusionne avec le parti d'extrême-droite d'Oltramare pour donner naissance à l'Union Nationale (U.N., 1932). Ce parti comptera jusqu'à 2'000 membres. Oltramare devra encore patienter jusqu'au printemps 1934 pour en devenir le chef incontesté⁵⁴. Malgré cette absence provisoire de chef unique, les accointances de l'U.N. avec son modèle italien sont suffisamment grandes, dès sa formation, pour pouvoir le qualifier de parti « fasciste », en y mettant la nuance nécessaire. Face à ce développement, le rapprochement pratique et défensif des forces antifascistes de la gauche élargie a progressivement pris forme. Il s'est manifesté particulièrement lors d'un événement qui secoue la Suisse entière : l'émeute du 9 novembre 1932, et la réponse militaire qui y est donnée – une fusillade faisant treize morts.

7.2.1. L'émeute et la fusillade du 9 novembre 1932

La Grande Dépression provoque aussi bien des bouleversements socio-économiques que politiques. La polarisation de l'espace public entraîne certains acteurs de premier plan - aussi

⁵² *La valeur du travail, op. cit.*, pp.143-144.

⁵³ Le nouveau parti ne comprenait guère plus qu'une centaine de membres, venant surtout de l'organisme Res Helvetica. Voir BEGUIN Jérôme, *L'extrême-droite genevoise, des origines à nos jours*, Cabédita, Yens sur Morges, 2007, p.16. Pour une approche globale du fascisme genevois, voir JOSEPH Roger, *L'Union nationale : 1932-1939 : un fascisme en Suisse romande*, Neuchâtel, Editions de la Baconnière, 1975. Dans sa thèse, Joseph défend l'organisation « fasciste » de l'O.P.N., puis de l'U.N., mais qualifie leur idéologie de réactionnaire. Le virage décisif est pris en 1933 avec la création de l'organe *L'Action nationale*, qui fait passer le mouvement de l'extrême-droite au « fascisme ».

⁵⁴ JOSEPH, *op. cit.*, p.156.

bien à droite qu'à gauche - à se tourner vers des solutions radicalisées. A Genève, le parti socialiste, mené de main de fer par Léon Nicole, gagne en appétit à mesure que la crise s'élargit. L'initiative fiscale qu'il lance en octobre 1932 entend bien renverser le gouvernement bourgeois en place⁵⁵. Le tribun Nicole ne cache pas ses intentions : « La pourriture du régime est arrivée à un tel degré que c'est faire œuvre de salut public que de s'en débarrasser par n'importe quel moyen⁵⁶. » Cette politique socialiste est perçue comme une « machine de guerre⁵⁷ » par les bourgeois, qui forment un bloc compact à l'échéance de la votation. Les forces de gauche échoueront devant le peuple (11'359 oui, 20'064 non⁵⁸).

Alors en pleine ascension, l'extrême-droite sent le moment particulièrement favorable pour la mise à terre de ce qu'elle considère comme le « danger social-communiste ». *Le Pilori* lance à ses troupes : « Une grande croisade s'organise contre l'extrême-gauche. Venez grossir nos rangs⁵⁹ ! » Une action symbolique est préparée pour le 9 novembre : il s'agira de la « mise en accusation public des sieurs Nicole et Dicker⁶⁰ » à la salle communale de Plainpalais. Le Parti socialiste genevois (P.S.G.) réagit, demandant au Conseil d'Etat et au Conseil d'administration l'interdiction de la manifestation de l'U.N. Suite au refus des instances politiques, le P.S.G. met sur pied une contre-manifestation de grande envergure.

Proclamant haut et fort leur apolitisme, les forces anarcho-syndicalistes ne devaient par principe pas s'immiscer dans ce conflit entre le Parti socialiste et l'Union nationale⁶¹. A fortiori, elles étaient en concurrence avec les adeptes socialistes de Nicole ou de Rosselet pour gagner le soutien des forces vives du mouvement ouvrier. Mais devant le danger et la provocation fascistes, toute la gauche genevoise a su trouver un terrain d'entente. Ainsi, même si Nicole et Tronchet se livraient depuis toujours une « guerre des chefs », le socialiste appelle les troupes de la F.O.B.B. à l'aide pour l'importante épreuve de force du 9 novembre, si l'on se fie aux mémoires de l'anarchiste⁶². Devant le danger que constituaient désormais le fascisme et le corporatisme pour son mouvement, Tronchet doit accepter cette union provisoire. André Bösiger se souvient : « Nous, on n'allait pas là pour défendre Nicole et Dicker, on allait pour défendre le droit des nôtres, le droit de vivre, contre les fascistes⁶³. »

Ainsi, de nombreux membres de la F.O.B.B., pour la plupart Ligueurs, se retrouvent dans l'émeute de ce soir de novembre. L'alliance de la gauche élargie se manifeste par la prise de

⁵⁵ SPIELMANN, *op. cit.*, p.156.

⁵⁶ *Le Travail*, 3 septembre 32

⁵⁷ *La Tribune de Genève*, 21 octobre 1932

⁵⁸ REY, *op. cit.*, p.124.

⁵⁹ *Le Pilori*, 28 octobre 1932.

⁶⁰ REY, *op. cit.*, p.128.

⁶¹ Pour Gustave Berger, le 9 novembre ne constituait pas un problème syndical, mais était bien une confrontation entre fascistes et antifascistes, socialistes surtout. Fernand Fellay abondait dans ce sens : « La F.O.B.B. était apolitique et on s'est toujours battu pour qu'elle le reste. » Cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.115.

⁶² TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.73.

⁶³ André Bösiger, Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment, *op. cit.*, p.5.

parole de chacune de ses tendances devant la foule. Les trois leaders interviennent : Nicole ordonne de « tenir la rue », Lucien Tronchet lance un « à l'assaut ! classe ouvrière debout ! les fascistes ont la trouille », alors que le communiste Lebet, ancien de la F.O.B.B., n'hésite pas en criant : « cette révolution, nous la ferons les armes à la main⁶⁴. » Le témoignage d'André Troesch devant la police de sûreté genevoise rend compte de l'esprit qui animait les différents protagonistes :

Tronchet signifia à ses auditeurs qu'il y avait une différence entre socialistes et communistes, mais que dans des circonstances semblables, ils devaient tous marcher sous le même drapeau, pour défendre la même cause. Tronchet a déclaré dans son discours qu'il fallait en finir avec le capitalisme et Lebet a repris certaines des phrases du premier discours de Nicole pour montrer la solidarité qui liait le socialisme et le communisme⁶⁵.

Sentant que la situation lui échappait totalement, le Conseil d'Etat avait fait appel à l'armée. La troupe, manquant d'expérience, intervient dans la soirée. Une émeute éclate, des militaires sont frappés, des fusils brisés. Les recrues reçoivent l'ordre de tirer. On dénombre treize morts pour une soixantaine de blessés. Le lendemain du drame, le major Perret justifie son choix :

les manifestants étaient soigneusement organisés et l'attaque préparée. Aux premiers coups de feu à balle, les manifestants n'ont pas réagi, ce n'est qu'en voyant tomber les leurs qu'ils se sont sauvés. Il aurait donc été dangereux de tirer d'abord à blanc⁶⁶.

La question des responsabilités du drame est un sujet de controverses historiques et cette recherche n'entend pas rouvrir le débat. Ce qui nous intéresse particulièrement, ce sont les effets syndicaux de cette crise. *L'Ouvrier* s'empresse de condamner l'erreur commise par le P.S.G., qui avait demandé l'interdiction du meeting⁶⁷. Après l'union à gauche, c'est le sauve-qui-peut.

La Suisse ouvrière se réveille meurtrie. Des manifestations de soutien ont lieu à Bâle, Zurich, La Chaux-de-Fonds, Bienne. A Genève, les forces syndicales sont divisées sur l'attitude à adopter au lendemain du drame. Le lancement d'une grève générale est voulu à l'extrême-gauche, alors que les meneurs socialistes préfèrent jouer la carte de l'apaisement. Nicole arrêté, les socialistes réformistes (Reinhard, Grimm, Robert) font jouer leur influence pour empêcher la « grève politique » annoncée pour le 12 par le Parti communiste⁶⁸.

La direction de l'U.S.C.G. édite des tracts invitant les gens à rester chez eux. Elle prononce le mot d'ordre d'une journée de deuil. Sous la menace d'un mandat d'amener, Lucien Tronchet est à Lausanne le 11 novembre, où une grève générale de quatre heures a été décidée. Le soir, il participe à l'assemblée extraordinaire de l'U.S.C.G. Celle-ci désavoue ses dirigeants, les

⁶⁴ Ces différentes déclarations, reproduites par les témoins appelés aux Assises fédérales, seront assez fortes pour porter l'accusation de délit d'émeute révolutionnaire. Voir RAUBER André, *Léon Nicole, le franc-tireur de la gauche suisse (1887-1965)*, Genève, Slatkine, 2007, p.64.

⁶⁵ ALT, K.2.1, Rapport du service de la sûreté de Genève, 9 novembre 1932 : déclaration d'André Troesch.

⁶⁶ AEG (la Terrassière), 2008va 2.1.3 – T2/57-3, Rapport du major D. Perret sur le 9 novembre 1932.

⁶⁷ *L'Ouvrier*, 16 novembre 1932.

⁶⁸ REY, *op. cit.*, p.140.

socialistes Drocco et Rosselet, et vote une grève générale « en signe de deuil et de protestation⁶⁹. » La F.O.B.B. et le Parti communiste l'emportent conjointement dans ce suffrage. Le comité précise cependant dans un tract que la grève se fera « sans manifestation dans la rue⁷⁰. » Mobilisant l'armée, le Conseil d'Etat entend faire une démonstration de force ce samedi. La grève générale se déroule dans une atmosphère électrique, mais aucune étincelle ne vient embraser la situation⁷¹.

Pour *Le Réveil anarchiste*, l'émeute du 9 novembre constitue l'occasion de rappeler son opposition au socialisme d'Etat, ainsi que sa foi dans la grève insurrectionnelle :

La faute de la situation actuelle peut aussi bien être rejetée sur le capitalisme que sur un socialisme qui n'a pas su être socialiste et saisir son heure. Un réformisme – d'ailleurs fort mal compris – a laissé les travailleurs incapables de remplir leur rôle historique à l'heure même où cela s'imposait⁷².

Plus loin, Bertoni s'attache à démonter la propagande communiste de la dictature du prolétariat, qui ne fait que renforcer la « police, l'armée et la bureaucratie⁷³. » L'union sur le terrain antifasciste de la gauche genevoise ne s'accommodait jamais des principes doctrinaux anarchistes, gardés par Bertoni – d'où la tension constante au sein du mouvement entre l'idéologie prônée et l'action effective.

Au niveau de la F.O.B.B., le combat antifasciste a comme conséquence première un délaissement provisoire du terrain syndical. Suite au 9 novembre, un mandat d'arrêt est lancé contre les frères Tronchet, Lucien et Pierre. Ils s'enfuient, non sans éclat, en France voisine. Blessé, Pierre est soigné à l'hôpital. Selon les dires de Lucien, la « libération » de son frère s'effectue en side-car, avec l'aide d'Emile Senn, militant anarcho-syndicaliste lui aussi⁷⁴. Un rapport de la police française localisera finalement les frères Tronchet à Paris, en décembre 1932⁷⁵. Leur retour sur le territoire suisse constitue peut-être le pied de nez le plus éclatant que Tronchet a adressé aux autorités suisses. L'anarchiste aurait franchi la frontière à pied, déguisé en curé. Une photographie semble le confirmer⁷⁶. Cet éloignement provisoire a

⁶⁹ 87 délégués votent la grève, 57 la refusent, 83 s'abstiennent. Voir *L'Ouvrier*, 16 novembre 1932.

⁷⁰ ALT, Fonds photographique, 9 novembre 1932.

⁷¹ André Bösiger raconte comment lui et d'autres militants auraient coupé les cordes de trolley des trams pour entraîner les cheminots de force dans le mouvement. Il se serait également rendu sur le chantier de chômage de Champel, occupant 300 ouvriers, en compagnie d'Adrien Buffat, pour scier les pelles et les pioches, dans la plus pure tradition d'action directe. Ses affirmations n'ont pas pu être confrontées à des sources écrites : elles doivent être rejetées. Voir *André Bösiger, Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, op. cit., p.5.

⁷² *Le Réveil*, 19 novembre 1932.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ TRONCHET (1979), op. cit., pp.74-75. Emile Senn sera jugé pour l'émeute du 9 novembre en compagnie des frères Tronchet devant les Assises fédérales.

⁷⁵ ACIRA, CH-F Anciens, Lettre du Commissaire Spécial à M. le Directeur de la Sûreté générale, centrale de police administrative à Paris, Annemasse, 13 décembre 1932 : « j'ai l'honneur de vous faire connaître que cet étranger m'est signalé comme se trouvant actuellement à Paris. Il se serait réfugié dans notre capitale avec le nommé SENN Emile, né le 23/8/1906, de nationalité suisse, manœuvre, précédemment domicilié à Genève 8 Rue Coutance. »

⁷⁶ La photographie est reproduite dans TORRACINTA, op. cit., p.136. Voir aussi CdT, Fonds photographique, 9 novembre 1932. La police politique renseigne sur la date exact du retour de Tronchet : le 1^{er} janvier 1933, Lucien Tronchet est apparu à une assemblée de chômeurs. Les anarchistes organisent une fête pour son retour. AF, E4320(B) 1975/40, Bd. 39, C.8.335. Tronchet Lucien (1922-57).

probablement affaibli la F.O.B.B. Elle permet en contrepartie à une figure comme Tronchet de construire son propre mythe à l'intérieur du mouvement ouvrier genevois.

Après l'avènement d'Hitler, la position antifasciste des anarcho-syndicalistes se radicalise. *L'Ouvrier* s'inquiète dès le début mars 1933 du pouvoir d'Hitler et des « heures sombres⁷⁷ » qui s'annoncent, en rappelant le sort réservé au mouvement ouvrier germanique par les nazis dès leur arrivée au pouvoir (cf. le concept de *Gleichschaltung*)⁷⁸. Parallèlement à cette montée de l'antifascisme, l'antimilitarisme traditionnel du groupe du Réveil a connu une importante recrudescence⁷⁹. Une brèche douloureuse a été (r)ouverte par l'action de l'armée suisse le soir du 9 novembre et elle entraîne une intense réaction anarchiste, avant tout visible dans la propagande. Les militants d'une Fédération anarchiste romande assez transparente ont tout de même trouvé dans ce canal antimilitariste un moyen de se faire entendre. En 1931, ils auraient imprimé 10'000 tracts, reproduits dans l'édition du *Réveil*, faisant l'apologie de l'objection de conscience, tout en refusant un service civil obligatoire⁸⁰. La plupart des militants libertaires genevois sont d'ailleurs passés par la case prison suite à leur refus de servir, l'antimilitarisme étant le corollaire naturel de l'antiétatisme prôné par l'idéologie anarchiste. Cette lutte culminera à la fin 1935 dans l'attentat à la bombe perpétré par deux de ses militants, Henri Tronchet et Arman Moret, contre le monument aux morts du parc Mon Repos à Genève. Un « lâche et ignoble attentat » titre *La Gazette de Lausanne*, « premier avertissement contre la condamnation à douze mois de prison pour refus de servir, prononcée par le Tribunal militaire contre Boesiger⁸¹. »

Finalement, quelle était la position des anarchistes à l'égard de la démocratie suisse, dès le moment où la menace frontiste pesait sur les institutions ? Habituellement, la démocratie

⁷⁷ *L'Ouvrier*, 6 mars 1933.

⁷⁸ Dans *Le Réveil* du 9 septembre 1933, L. Tronchet précise qu'il faut répondre par tous les moyens, i.e. la violence, à la violence fasciste – l'exemple allemand de mise au pas devant servir de mise en garde. Puis, en 1935 dans les colonnes de *L'Ouvrier* du 16 janvier, le syndicaliste tire un parallèle entre Genève et le Reich : « il n'empêche que la classe ouvrière de Genève est suffisamment avertie par les procédés des pendeurs de Vienne, et elle ne se laissera pas prendre à l'appât du morceau de pain et de la saucisse d'Hitler. »

⁷⁹ Pour une approche de l'antimilitarisme anarchiste suisse : BOTTINELLI Gianpiero, ZARRO Edy, *L'antimilitarismo libertario in Svizzera, dalla Prima Internazionale a oggi*, Lugano, La Baronata, 1989.

⁸⁰ AC, CH-F anciens, Suisse FR 3, Tract de la Fédération anarchiste romande, 31 octobre 1931. « Nous ne saurions [...] accepter sous aucune forme que l'individu devienne la chose de l'Etat [...] Une foule dans la rue peut mieux entraîner des soldats à se mutiner que quelques propagandistes à la caserne [...]. Insoumissions individuelles d'abord, pour s'acheminer à la grève de soldats, ensuite, voilà ce que nous proposons. » Voir aussi *Le Réveil*, 31 octobre 1931.

⁸¹ *La Gazette de Lausanne*, 21 décembre 1935. Bösiger avait refusé de servir en octobre 1935. Il purgera une peine du 16 janvier 1936 au 3 avril 1937. Sa troisième condamnation militaire lui vaudra une expulsion du canton de Genève (10 mars 1937). Voir AF, E4320 (B) 1974/47, bd. 62, C.4.1. Réveil, Anarchisten - Gruppe Genf 1937 – 1942, Service de la sûreté genevoise au M.P.F., 12 mai 1939.

Notons que la police fédérale tire un lien entre cet attentat et une exploitation minière dans la région de Martigny, avec l'implication suspectée Lucien Tronchet et Francis Lebet. « Sous prétexte d'exploitations minières, il est très possible aux concessionnaires d'obtenir et de transporter des explosifs. [...] Il ne serait donc pas impossible que ces explosifs soient prévus ou tenus en réserve pour d'autres fins. » Voir AF, E4320 (B) 1974/47, Bd. 1, A.5-10 Tronchet Henri, Sprengstoff-Attentat 1935.

était dénoncée comme une forme perverse de dictature capitaliste. Cependant, un article du *Réveil*, signé par Tronchet en juin 1933, permet de constater que le mouvement prône la défense de la démocratie, de la civilisation. Le but de l'action devait « maintenir les quelques maigres libertés actuelles, tout en luttant pour réaliser l'égalité de fait dans le domaine économique [...] »⁸². » Ce plaidoyer démocratique de Tronchet s'accompagne d'une prise de position claire en faveur de la propriété collective. Un changement est en marche : confronté au péril fasciste et nazi, le leader anarcho-syndicaliste bouleverse sa perspective « révolutionnaire » et adapte ses idées aux mutations profondes subies par la gauche au début des années trente. Il semble adopter une attitude plus modérée. Ce seul article ne peut suffire à soutenir cette hypothèse, mais d'autres exemples viendront la renforcer. Il est indéniable que la mentalité de Tronchet a évolué face au danger fasciste. Son rejet final de l'anarchisme au cours de la Deuxième Guerre mondiale a connu une lente gestation, sans avoir une vision trop téléologique de sa biographie.

7.2.2. Réaction politique face au danger « social-communiste » : les lois Martin (juillet 1933)

Revenons au contexte encore brûlant de l'après-9 novembre 1932. Le pouvoir politique genevois cherchait des solutions pour endiguer de possibles débordements et faciliter l'interdiction de manifestations mettant l'ordre public en danger. Cette volonté amène un virage autoritaire, particulièrement marqué dans les lois Martin édictées en juillet 1933. En effet, ce texte portant sur les réunions et manifestations alourdit les peines de prison à l'encontre des personnes s'adonnant à des troubles de l'ordre public. De trois à dix ans de réclusion s'abattraient par exemple sur :

quiconque commet ou participe à des actes collectifs tendant à modifier, par la violence, la Constitution ou l'ordre constitutionnel du canton, ou dans ce but à troubler ou désorganiser par la violence ou la malveillance, les services ou établissements d'intérêt public [...] »⁸³.

Les lois Martin sont bien la conséquence directe de l'émeute du 9 novembre. Toutefois, elles possèdent une visée plus large et la Ligue d'Action du Bâtiment entre dans leur ligne d'application. En effet, le Département de Justice et Police prévoit de lourdes peines pour « quiconque aura pénétré dans une dépendance d'une habitation, dans un atelier ou un chantier⁸⁴. » L'impact de la L.A.B. sur l'action législative de Martin est de plus confirmé par l'affiche de la Fédération des corporations, invitant à refuser le référendum d'opposition initié par la gauche. Un dessin de Noël Fontanet représente une personne âgée, se faisant

⁸² *Le Réveil*, 27 juin 1933.

⁸³ Les chefs seraient punis de trois à dix ans, les autres personnes impliquées de trois à six ans. Voir WEBER Beat, *Les travailleurs dans la cité, Vie syndicale à Genève*, Lausanne, L'Age d'Homme, 1987, p.134.

⁸⁴ BEGUIN, *op. cit.*, pp.24-25. Voir aussi WEIBEL, *op. cit.*, p.73. Le même sentiment est partagé par l'un des acteurs syndicalistes de l'époque, Beat Weber. Pour lui, les lois Martin sont avant tout édictées pour empêcher toute action de la Ligue. Voir WEBER, *op. cit.*, p.131.

passer à tabac par trois ouvriers « matraqueurs », alors que les outils et les pots de peinture sont renversés, l'échelle cassée et une porte fracturée⁸⁵. Le dessinateur du *Pilori* avait d'ailleurs déjà « croqué » la Ligue d'Action suite à l'affaire de Versoix, dans un style identique (cf. fig. II)⁸⁶.



Fig. III. Affiche de la Fédération des Corporations, reproduite in WEBER, *op. cit.*, p.131.

La gauche genevoise, portée par une solidarité et une unité qui lui étaient jusqu'alors peu connues, avait lancé un référendum contre ce qu'elle considérait comme des « lois liberticides⁸⁷. » L'U.S.C.G. et le P.S.G. étaient à la tête de la campagne. L'opposition remporte

⁸⁵ L'affiche pour cette votation du 30 septembre et 1^{er} octobre 1933 est reproduite dans WEBER, *op. cit.*, pp.131-132. Autres éléments de correspondance : *Le Courrier de Genève* écrit au sujet des lois Martin : « Cette disposition, on le sait, a pour but principal de mettre fin aux exploits scandaleux des 'gars du bâtiment', bande rouge qui avait réussi à établir une sorte de dictature sur nos chantiers. » [Cité dans TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.87.] Quant au *Journal de Genève*, il écrit : « Ces projets [de loi] sont dirigés contre les créateurs du désordre, les partisans de la politique de la rue, les gens qui, à l'exemple des assaillants du brave Descoterd, assomment les ouvriers sur les chantiers. [...] Au lendemain du 9 novembre, [...] ceux-ci s'en tiraient avec des amendes modestes – et ils recommençaient. » *Le Journal de Genève*, 20 septembre 1933.

⁸⁶ *Le Pilori*, 24 janvier 1931.

⁸⁷ Voir l'affiche de l'U.S.C.G. : « Le gouvernement [...] a une double attitude. Lorsqu'il s'agit de faire respecter les droits des travailleurs inscrits dans des contrats collectifs signés parfois devant lui, le gouvernement fait preuve d'une impuissance voulue à l'égard des patrons [...]. Lorsqu'il s'agit de faire respecter les droits des patrons [...], le gouvernement fait preuve d'une grande énergie contre les ouvriers en créant des nouvelles lois enlevant les possibilités de contrôle direct. » Reproduite in WEBER, *op. cit.*, p.132.

une courte victoire devant le peuple le 1^{er} octobre 1933, premier signe d'un changement de paradigme à l'œuvre dans le champ politique genevois⁸⁸.

7.3. Le Comité de Défense des Chômeurs : application nouvelle de l'action directe contre les évacuations et les saisies

Dans les années trente, la question du chômage était d'une actualité toute récente pour l'Etat suisse. Une première loi fédérale concernant l'allocation de subventions d'assurance-chômage était entrée en vigueur en 1924⁸⁹, en réponse à la crise économique des années 1921 – 1922. Très progressivement et partiellement, l'Etat passait d'une conception d'assistance à celle d'assurance solidariste - même si l'assurance-chômage restait une compétence cantonale, et qu'elle seule pouvait la rendre obligatoire. Les travailleurs touchant des allocations devaient toutefois remplir des conditions drastiques. Dans la Genève des années trente, 90 jours pouvaient être, au plus, chômés dans l'année, dès lors que l'ouvrier avait accompli au moins 150 jours de travail⁹⁰. Pour le monde syndical, les mesures d'urgence sur l'assurance-chômage de 1931 attire de nouveaux adhérents. Ainsi, au début des années trente, les effectifs de l'U.S.S. augmentent fortement et dépassent la barre des 200'000 syndiqués, avant d'entamer un déclin dès 1933. La F.O.B.B. profite de la plus grande croissance. Il y a donc eu, durant une courte période, un effet d'écran de fumée sur le syndicalisme. La crise montante annonçait son repli défensif, alors même que ses effectifs augmentaient⁹¹. Dans la crise des années trente, malgré la multiplication des caisses de chômage, la loi fédérale montre ses limites. Lorsque le pic de chômeurs est atteint en 1935, avec un nombre total de 93'000 sans-emploi, les fondations du monde du travail sont mises à mal.

Dans la vie des Ligueurs, la menace de l'inactivité est constante. En Suisse, un tiers de l'ensemble des chômeurs de la Grande Dépression appartient en effet au secteur du bâtiment⁹². Les militants genevois connaissaient de plus des difficultés à être engagés, du fait de leur activisme syndical. Pour éviter la « guillotine-sèche », certains travaillaient sous une fausse identité⁹³. Un accent particulier était mis par la Ligue genevoise sur l'importance de la participation des chômeurs à ses tournées. A Lausanne, la L.A.B. avait trouvé un moyen

⁸⁸ Le référendum l'emporte par 14'478 non contre 14'025 oui. *Idem.*, pp.131-132

⁸⁹ *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.161-163.

⁹⁰ GUEX, *op. cit.*, p.59.

⁹¹ Voir *La valeur du travail*, *op. cit.*, pp.161-163. Un même décalage existe avec le pouvoir d'achat des ouvriers, puisque celui-ci ne diminue qu'à partir de 1933. Voir GUEX, *op. cit.*, p.59.

⁹² JOST (2004), *op. cit.*, p.106. Un exemple : en 1933, 36,8% des chômeurs complets annoncés aux caisses de chômage appartiennent au Bois et au Bâtiment. En 1935, ce chiffre passe à 47,7% ! Voir GROUNAUER, *op. cit.*, p.208 ; *Annuaire de statistiques de la Suisse*, 1937.

⁹³ Voir par exemple Louis R., cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.54.

infaillible : la paye de l'assurance-chômage pour les cotisants de la caisse syndicale se réalisait directement avant la tournée du samedi après-midi⁹⁴.

Avec la nouvelle loi fédérale, la lutte des caisses de chômage commence à occuper les directions syndicales. Dès janvier 1932, la section genevoise de la F.O.B.B. se voit dans l'obligation de convoquer un congrès extraordinaire pour le renflouement de sa Caisse de chômage. L'augmentation des cotisations y est acceptée. Le parcours transversal de *L'Ouvrier* en 1932 permet de dégager la percée de la problématique du chômage, occupant une grande partie de l'espace éditorial. En réponse à cette question se constitue, en novembre 1932, un comité des chômeurs F.O.B.B.⁹⁵.

Le chômage devient tellement central pour le syndicat que Lucien Tronchet, poursuivant un vieil idéal anarchiste d'opposition à toute bureaucratisation, propose au début 1933 la suppression pure et simple de l'obligation faite aux syndiqués d'adhérer à la caisse de chômage :

Nous pensons que dans nos fédérations les charges fiscales sont trop lourdes et que nous devons changer notre tactique. Car, dans le chaos actuel, nous estimons que les organisations syndicales ne doivent pas laisser sombrer leur prestige d'organisation de combat du régime en se discréditant en de vaines tentatives de secours⁹⁶.

La proposition de Tronchet, soutenue par un article voisin de L. Meizoz, n'est pas du goût du rédacteur en chef Clovis Pignat, représentant malgré tout la position de la Centrale. Il n'admet pas que le syndicat se dédouane de ses tâches administratives. La proposition de Tronchet n'aura pas de suite. Elle témoigne toutefois d'une certaine crispation syndicale. En outre, la question du chômage n'a pas que des conséquences sur la gestion administrative du syndicat. A Genève, dès 1932, le chômage n'est plus seulement saisonnier ou structurel, mais conjoncturel. Il menace l'ensemble des travailleurs, employés compris. La peur, pouvant aussi bien fragiliser que stimuler les actions, amène une agitation perpétuelle dans le monde du travail. Une solidarité large jaillira en réaction à la percée de la crise. Désormais, l'union est effective entre le chômeur et le gréviste et les deux camps sont prêts à engager une seule et même bataille. Celle-ci verra le jour sous la forme d'un organisme de défense, le Comité des Chômeurs.

Cette lutte est un prolongement logique de l'activité de la Ligue, même si cette dernière ne combat plus sous sa seule bannière anarcho-syndicaliste et se retrouve amalgamée à d'autres forces de la gauche genevoise. Les Ligueurs vont ainsi prendre une part active, souvent

⁹⁴ *L'Ouvrier*, 10 février 1932. « Tous nos chômeurs sont avisés que la paye se fera à la L.A.B. Chaque collègue ira avec son groupe et rentrera pour 4h. Ainsi, chaque chômeur sera au cercle à 13.45 pour participer à la tournée, car il est inadmissible que ce soit toujours les ouvriers travaillant qui défendent les véritables droits des chômeurs. » Des mesures aussi drastiques d'encadrement ne sont pas appliquées à Genève, même si la propagande du mouvement insistait constamment sur le devoir des chômeurs face à leur propre sort.

⁹⁵ *L'Ouvrier*, 9 novembre 1932.

⁹⁶ *L'Ouvrier*, 15 février 1933.

décisive, à l'action dirigée par le Comité des Chômeurs : celui-ci exercera une impressionnante pression physique contre les tentatives d'expulsion de locataires insolvable. Notons qu'en 1931 déjà, les méthodes employées par la Ligue étaient appelées par le *Réveil* dans le domaine du logement : « Vous imaginez-vous une ligue d'action des locataires, bien décidée à entrer en action contre les régisseurs, les propriétaires, les huissiers [...]»^{97?} »

Actif approximativement entre 1931 et 1936, le Comité des Chômeurs est un organisme privé d'entraide et de défense durant les années de crise aigüe. Il réunit différents courants de la gauche genevoise : socialistes modérés et « nicolistes », anarchistes, communistes. Son président Louis Piguët est issu du P.S.G., proche de Léon Nicole. Le Comité est donc l'une des nombreuses mises en pratique d'une solidarité ouvrière effective, malgré les disparités idéologiques. L'expérience est, dans les faits, une lutte contre la stigmatisation frappant les pauvres, qui ne voulaient pas dépendre de la charité privée ou publique, mais entendaient aussi revendiquer un droit au travail. Créé au début de l'année 1931, le Comité a d'abord exercé un lobbying sur les pouvoirs publics, revendiquant l'ouverture de nouveaux chantiers d'Etat, la cessation des évacuations et des saisies, le contrôle de la main d'œuvre en provenance des zones frontalières⁹⁸. Manifestations, meetings, collectes (p.ex. le « kilo du chômeur⁹⁹ ») constituent alors la majorité des actions entreprises. Dans *Le Réveil*, une première collaboration entre Tronchet et Piguët est mentionnée en avril 1932, à l'occasion d'un meeting à Carouge¹⁰⁰. Lancé par l'organe anarchiste, le premier véritable appel à l'action directe contre les évacuations date de la fin 1932, cinq jours seulement avant l'émeute du 9 novembre :

En cas de tentative d'évacuation, machinée avec une autorité complice, les travailleurs, les femmes surtout, doivent employer tous les moyens d'obtenir en faveur des sans-travail le droit au logement gratuit¹⁰¹.

Sous le gouvernement Nicole (fin 1933 – fin 1936), le Comité prend une tournure plus officielle, son président étant un membre influent du parti au pouvoir. Malgré cette « intégration », l'organisme n'hésite pas à promouvoir une action extra-légale pour lutter contre l'aggravation de la situation des plus nécessiteux, sous l'influence majeure de ses

⁹⁷ *Le Réveil*, 10 janvier 1931.

⁹⁸ Un « rapport de gestion » du Comité du 20 avril 1931 se trouve dans les archives Louis Piguët. Le président en est le communiste Robert Mégevand, le vice-président l'anarchiste Fernand Fellay, alors que Lebet prend aussi la parole. Des démarches ont été faites par Piguët auprès du Conseil d'Etat. En octobre 1930, 3'380 chômeurs sont dénombrés à Genève, soit une augmentation de 1'627, selon le rapport. Voir ALP, boîte V, 3.1., Correspondance 1932-1950. Voir aussi MONETTI Neria, *Le sort du front unique à Genève pendant les années 30*, Fribourg, Faculté des Lettres, 1976 (mémoire de licence, non publié), pp.196-197.

⁹⁹ D'autres aides étaient apportées à côté de cette collecte de nourriture. Des vêtements étaient distribués, tout comme du charbon en hiver. Le Jurassien André Bösiger cite la quantité d'une tonne de charbon. Qu'importe la véracité du chiffre, la solidarité avec les plus démunis a bel et bien existé. Voir *André Bösiger et Eugène Prono et la Ligue d'Action du Bâtiment*, op. cit., p.2.

¹⁰⁰ *Le Réveil*, 16 avril 1932.

¹⁰¹ TRONCHET Lucien, *Le Réveil*, 5 novembre 1932.

éléments anarchistes et communistes. Ainsi, à côté des premières activités « classiques » d'aide cohabite une importante action de type « direct » : contre les expulsions d'abord, puis pour empêcher le rachat du mobilier saisi par l'office des poursuites. Les éléments anarchisants passés par la formation de la L.A.B. y apportent leur savoir-faire spécifique. Lors des saisies de meubles par exemple, les militants passent « à la cloche de bois¹⁰² » mettre les biens en lieu sûr. Ils pouvaient aussi se rendre à la vente aux enchères consécutive à une saisie et faire pression pour obtenir le rachat à un franc symbolique. Les archives Louis Piguet contiennent de nombreuses preuves fiscales de telles manœuvres¹⁰³. Le Comité profitait de l'occasion de la remise des meubles à leurs propriétaires pour défilé dans les rues avec le matériel saisi¹⁰⁴.

Le Conseil d'Etat à majorité socialiste est impuissant face aux évacuations, le droit de propriété primant. L'action des militants radicaux du Comité des chômeurs a permis de littéralement *sauver les meubles* et d'abolir une pratique qui avait pris une certaine ampleur, celle de l'évacuation physique des locataires insolubles et de leur relogement dans ce que la population appelait des « taudis ». Grâce à l'action directe, les évacuations cessent quasiment dans les faits et les saisies doivent se faire avec d'importants moyens policiers, freinant indubitablement l'engagement de telles actions judiciaires. Après la réunion d'une assemblée publique du Comité des chômeurs et de l'Union des locataires en mai 1933, *Le Réveil* prétend que « l'action énergique » de ces instances a suspendu les actions de la justice contre les mauvais payeurs¹⁰⁵.

Pour les anarchistes, les arrivées des huissiers provoquaient une irrépressible envie de laisser libre cours à leurs pulsions. Des scènes violentes parfois, cocasses souvent, se jouent aux dépens d'une justice d'abord déboussolée. En janvier 1932, *La Tribune de Genève* mentionne une douzaine de chômeurs s'opposant à une évacuation¹⁰⁶. Dans les archives de la police politique, le premier exemple d'une action d'opposition remonte à mai 1933. Alors qu'un huissier exécute un jugement d'évacuation à l'encontre de Maurice Becker pour loyer non-payé, environ deux cents personnes l'en empêchent. Le rapport note qu'à la tête de ces personnes « se trouvait l'anarchiste Tronchet [...] accompagné du communiste Segesmann Jean (1883), [...] et du président des chômeurs Piguet Louis (1904)¹⁰⁷. » A la suite de cette

¹⁰² Voir les débats au Grand Conseil : *Mémorial des séances du Grand Conseil*, tome II, du 25 mai au 18 décembre, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935.

¹⁰³ ALP. Voir aussi le témoignage d'André Bösiger cité dans *Femina*, 30 mai 1979, classé dans ALT, N.1.2.

¹⁰⁴ Voir CdT, Fonds photographique ; une photographie est reproduite dans WIST (1984), *op. cit.*, p.65.

¹⁰⁵ *Le Réveil*, 13 mai 1933 et 27 mai 1933.

¹⁰⁶ « Signalons que le chômeur devant être saisi n'avait pas du tout l'intention de s'opposer à cette mesure et c'est à son corps défendant qu'il se vit contraint d'accepter la 'sollicitude' des faiseurs de chambard. » *La Tribune de Genève*, 7 janvier 1932.

¹⁰⁷ AF, E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335., Rapport du 9 mai 1933.

épreuve de force et malgré des renforts policiers, les autorités capitulent. Tronchet promet de revenir dans chaque cas similaire¹⁰⁸. Plusieurs « affaires » éclatent alors, comme celles de la rue Verte, de la rue de Carouge, de la rue Masbou, occupant l'espace médiatique des faits divers habituellement réservé à la Ligue d'Action.

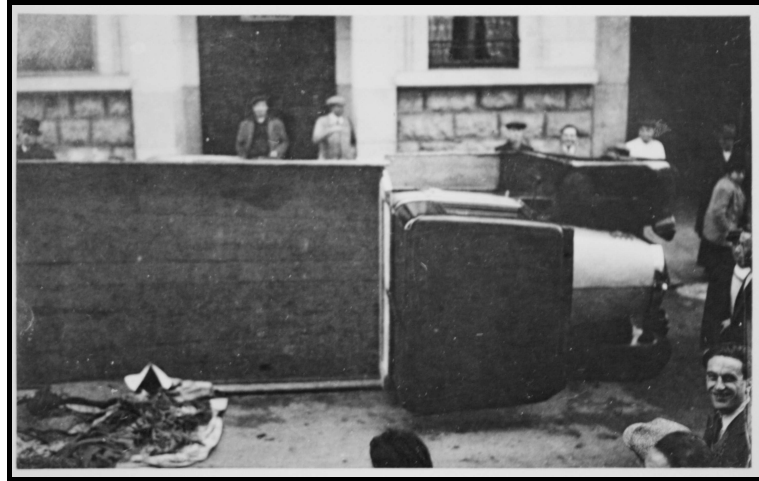


Fig. IV. Affaire de la rue de la Violette [Fonds photographique du CdT].

L'affaire de la rue de la Violette, le 21 novembre 1935, est particulièrement glorifiée dans la mémoire libertaire. Elle s'inscrit dans une période marquante de défoulement anarcho-sindicaliste. La gendarmerie se rend chez un certain Gottfried Furrer saisir des meubles suite au non-paiement de la taxe militaire. Une saisie chez Robert Junker pour non-paiement de loyer était également prévue. L'assemblée des chômeurs à Plainpalais, non loin de là, est informée des deux actions en cours. Leur première intervention est pacifique et le camion peut repartir, vide de tout meuble. Mais lors de l'intervention à la rue de la Violette, la tension monte d'un ton et les chômeurs finissent par renverser le camion¹⁰⁹. S'ensuit un indescriptible chaos où le responsable de la saisie, Arnaud Robert, doit se réfugier sur les toits pour échapper à la foule en colère. Le récit postérieur d'Henri Tronchet fait même état d'un huissier pendu à une fenêtre, un drap passé sous les bras¹¹⁰. Impossible de trouver une correspondance entre ce témoignage et les sources de l'époque, mais il est certain que la défiance était bien présente à l'occasion de ces « charivari » modernes, permettant aux anarchistes de montrer toute la hargne qu'ils cultivaient envers l'autorité incarnée¹¹¹. Souvent, le voisinage s'en mêle, et les femmes sortent aux fenêtres pour taper sur leur casserole, dans une rue qui se transforme en théâtre urbain à ciel ouvert.

¹⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁹ ALT, K.5., Plainte quant aux événements violents du 22 novembre 1935 devant le No 25 de la rue de la Violette.

¹¹⁰ Cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.71.

¹¹¹ Venus assister un huissier, des policiers se retrouvent enfermés dans une cave, suite à un guet-apens tendu par les anarchistes, à nouveau selon les souvenirs d'Henri Tronchet. *Idem.*, p.72.

Les liens d'amitié entre anarchistes genevois et lausannois ont déjà été soulignés, notamment par la médiation de la Ligue d'Action. Un autre rapprochement peut être tiré en se basant sur les oppositions aux évacuations. Lausanne a aussi abrité une telle pratique d'action directe. En mai 1936, l'extrême-gauche se regroupe dans une Ligue des chômeurs vaudois, aussi connue sous le nom d'Union vaudoise des chômeurs¹¹². La Ligue était dirigée par Emile Theintz, un militant « qui avait fait ses classes dans les groupes d'autodéfense de la C.G.T.U. parisienne¹¹³. » Le romancier Gaston Cherpillod, fils du socialiste Marcel, avait une dizaine d'années à l'époque. Dans un récit autobiographique, il se souvient en ces termes de la Ligue des chômeurs :

L'organisation veillait aussi à empêcher qu'on ne chassât de leur logement les locataires qui, sans qu'ils y pussent rien n'acquittaient pas régulièrement le loyer. Savait-il qu'une expulsion allait avoir lieu, le capitaine [Theintz] mettait sur pied ses meilleurs soldats [...] pour occuper le terrain. Il quadrillait littéralement le quartier avec des centaines d'hommes, en plaçant vingt dans le logement menacé¹¹⁴.

Le récit a beau être romancé, il n'en demeure pas moins troublant, placé en parallèle des actions directes genevoises. La correspondance entre la formation militante de Tronchet à Lyon et celle de Theintz à Paris est également déconcertante. Pourtant, dans l'article qu'il consacre à la question, Claude Cantini parle d'une influence dominante du Parti communiste sur la Ligue vaudoise, due notamment au secrétaire Emile Depierraz, membre reconnu du Parti. Il n'a cependant pas été possible de rattacher formellement Theintz au P.C. suisse : l'étude-phare de Brigitte Studer sur le mouvement ne le mentionne pas¹¹⁵. Peut-être était-il bien anarcho-syndicaliste, comme le laissent penser son passé et les méthodes d'action qu'il a développées. De toute façon, la Ligue vaudoise a pu amalgamer une multitude de tendances, comme ce fut le cas pour le Comité des chômeurs genevois¹¹⁶.

Observé de l'extérieur, ce dernier a probablement été la structure au sein de laquelle la gauche locale s'est montrée la plus unie. Son périodique, *Les Droits des Chômeurs*, était animé par deux membres du P.C., Mégevand et Panetti, qui collaboraient avec les socialistes

¹¹² Cette organisation est une excroissance radicalisée de l'Union des chômeurs de Lausanne, fondée par des socialistes modérés au printemps 1934. Voir CANTINI Claude, « L'Union des chômeurs de Lausanne, 1934-1939 » in *Cahiers AEHMO*, 10, 1994, p.54.

¹¹³ CHERPILLOD Gaston, *Le Chêne brûlé*, Lausanne, 1969, p.66. Cité dans CANTINI (1994), *op. cit.*, p.63. Un récit similaire se retrouve dans les Archives de la Ville de Lausanne, Fonds de la Direction de Police : dossier de police 601 et 602, 10 mars 1936.

¹¹⁴ CHERPILLOD, *op. cit.*, pp.66-69. Un récit similaire se retrouve dans les Archives de la Ville de Lausanne, Fonds de la Direction de Police : dossier de police 601 et 602, 10 mars 1936.

¹¹⁵ STUDER (1994), *op. cit.*

¹¹⁶ Pour appuyer cette hypothèse, mentionnons la stratégie d'ouverture du groupe anarchiste vaudois de l'époque, mené par Heger et Buffat. Selon un rapport de la police de Sûreté du 31 octobre 1936, « les milieux anarchiste [ont décidé] de former un groupement des 'Amis de l'Espagne républicaine' (250 membres) [et] ont accepté au sein de leur organisation [...] bon nombre de personnages dont les idées politiques sont diamétralement opposées aux théories anarchistes, principalement la plupart des membres de la section communiste de Lausanne. » Voir Archives du Canton de Vaud, S 112 88/24, no 1428. Cité dans CANTINI Claude, « Le groupe communiste-anarchiste de Lausanne : éléments biographiques », in *Cahiers AEHMO*, 16, 2000, p.159.

Rosset, Piguet et Borel¹¹⁷. Mais cette union de façade n'empêchait pas une sévère lutte à l'interne sur le type d'action à mettre en œuvre¹¹⁸. Une polémique est venue briser la solidarité apparente du Comité des Chômeurs : l'action de la démolition des taudis de Saint-Gervais, en décembre 1935, signée par les Ligueurs. Directement liée à la question du chômage, cette démolition est le prolongement logique de l'action engagée contre les évacuations. Bien souvent, les citoyens insolubles évacués étaient relogés dans des logements spéciaux, « foyers de tuberculose et de misère » pour les militants ouvriers¹¹⁹. L'action spectaculaire de décembre 1935 allait permettre aux anarchistes de combattre sur trois fronts à la fois : contre les spéculateurs immobiliers, contre les taudis, contre le chômage. La « bande à Tronchet » ne pouvait pas laisser passer une telle opportunité.

7.4. La démolition des taudis de Saint-Gervais (1935) – apogée et chant du cygne d'un organe de combat

L'année 1935 constitue le point culminant de la Grande Dépression à Genève. Les chiffres du chômage sont éloquentes. En 1934, la F.O.B.B. avait distribué 313'291,6 francs de subsides à plus de 1'100 syndiqués (sur un total de 1'914). Ce chiffre explose en 1935 : 600'000 francs de secours sont payés, alors que le 75% des membres est touché par l'inemploi¹²⁰. Dans cette période difficile, les actions directes et la L.A.B. sont de retour sur les chantiers, surtout dans le but de contrer les dénonciations de convention voulues par l'Union patronale dans différentes professions. C'est le cas en janvier 1935 pour les maçons et manœuvres, les charpentiers et les menuisiers, trois des plus importants métiers du bâtiment¹²¹. En réponse, *L'Ouvrier* édite plusieurs semaines durant un encart spécial de deux pages, intitulé « L'agitation à Genève », donnant des informations exhaustives sur l'état des négociations et des conflits¹²². Un front commun est même conclu entre la F.O.B.B. et l'U.S.C.G. dans cette opposition à la résiliation des contrats collectifs. A cette occasion, des « équipes volantes » se chargent d'étendre les décisions de la F.O.B.B. à l'ensemble des travailleurs de la construction, notamment lors de la grève des colleurs de papier peint¹²³. Retrouvant sa première jeunesse, la Ligue d'Action du Bâtiment est à nouveau convoquée à intervalles réguliers à partir de juin 1935, sous la direction de Fernand Fellay, son nouveau

¹¹⁷ Y participaient encore Lucien Raymond et un certain Surel, peut-être des membres du groupe anarchiste. Voir MONETTI, *op. cit.*, p.196. La publication est éditée par le « groupe d'action des chômeurs » de décembre 1934 à février 1936. Voir BLASER Fritz, *Bibliographie zur Geschichte des schweizerischen Zeitungswesens*, Basel, Birkhäuser, 1956-1958.

¹¹⁸ Voir le témoignage oral d'Henri Tronchet au sujet de Piguet et du Comité des chômeurs : « ils n'ont pas fait grand-chose et toujours en légalistes, en faisant intervenir le procureur, etc. » AHT, 'Anars 1'.

¹¹⁹ Dans les documents relatifs au procès de la démolition, les anarchistes utilisent une brochure statistique de 1920 concernant la tuberculose, établie par le professeur L. Hersch. Voir ALT, K.5, La destruction des taudis.

¹²⁰ ASIB, Classeur 164, *Rapports de gestion 1934 et 1935*.

¹²¹ *L'Ouvrier*, 9 janvier 1935. Tronchet explique qu'il a reçu ces trois dénonciations le jour du Nouvel-An.

¹²² Voir *L'Ouvrier*, 16 et 30 janvier 1935, 10 et 17 avril 1935.

¹²³ *L'Ouvrier*, 16 et 30 janvier 1935.

responsable¹²⁴. C'est sur ces fonts baptismaux que la lutte pour la démolition des taudis va se déployer à partir d'octobre de la même année.

Revigoré un court laps de temps, l'anarcho-syndicalisme a fait trembler Genève et ses murs avec une action directe restée dans les annales. La démolition de la toiture de deux immeubles du faubourg Saint-Gervais constitue probablement l'apogée du mouvement engagé par la Ligue d'Action à la fin des années vingt. Mais l'optimisme à l'œuvre dans cette démolition retombe vite. L'action de choc de décembre 1935 constitue bien un sommet pour l'anarcho-syndicalisme genevois, mais un sommet qui s'apparente plus au baroud d'honneur d'une structure à la recherche de ses appuis et de ses repères. Sous impulsion anarcho-syndicaliste, la reprise offensive de la F.O.B.B. fait long feu. Dès l'année suivante, la multiplication des fronts de lutte oblige le syndicat d'action directe à se replier.

La revendication concernant un droit au logement décent ne date pas de la crise des années trente. Il est possible de trouver dans *L'Ouvrier* du début 1928 une revendication manifeste contre les taudis « insalubres et surpeuplés¹²⁵ ». Le rédacteur explique d'emblée que la question du logement concerne bien le syndicat¹²⁶. Prémonitoire, il en appelle purement et simplement à la démolition et à l'expropriation de ces immeubles:

Il faudra déclarer inhabitables les maisons et logements qui constituent un véritable danger pour la morale et la santé publiques, il faudra même y faire passer, contre le gré du propriétaire, la pioche du démolisseur¹²⁷.

L'Ouvrier poussait les locataires à associer leurs intérêts. On trouve un appel lancé dans ce sens par Clovis Pignat en Une en 1931¹²⁸ – preuve que la question du logement a germé plusieurs années dans les esprits du syndicat de la construction, premier concerné par cette question. Le remplacement d'anciens bâtiments par une décision de l'Etat lui assurait une offre de travail intéressante. *Le Réveil anarchiste* partageait les mêmes opinions : en 1929, Bertoni consacre sa Une à la « suppression des taudis » et à la problématique de l'épargne, du fisc et des locataires à déloger¹²⁹.

C'est au milieu des années trente que se cristallisent les revendications de la F.O.B.B. à l'égard du logement. Avec l'explosion du chômage, la problématique prend une ampleur inattendue. Les actions directes contre les expulsions ont déjà été évoquées. Mais la lutte ne

¹²⁴ *L'Ouvrier*, 26 juin 1935 et 25 septembre 1935.

¹²⁵ *L'Ouvrier*, 11 janvier 1928.

¹²⁶ « On nous répondra peut-être que ce n'est point là une question qui est de la compétence de l'organisation syndicale, nous rétorquons immédiatement que rien de ce qui intéresse la classe des travailleurs ne saurait être étranger à l'organisation syndicale. » *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *L'Ouvrier*, 5 août 1931.

¹²⁹ *Le Réveil*, 18 mai 1929. Voir aussi « Le sort des locataires », *Le Réveil*, 31 octobre 1931 : « Il est bien misérable, car en régime capitaliste le locataire est le vrai type du cochon de payant, taillable et corvéable à merci. [...] Le syndicat des locataires existant ne doit rien attendre de l'Etat, mais engager une lutte vigoureuse par l'action directe. »

s'arrêtait pas à ces actions réactives : le mouvement ouvrier réclamait ouvertement la destruction des « taudis » appartenant à la Ville, concentrés dans le bourg de Saint-Gervais, et la reconstruction à la place de logements « décents pour tous ». En 1934, une requête officielle émane de l'U.S.C.G., demandant au Conseil d'administration de la Ville l'anéantissement des immeubles insalubres du centre¹³⁰.

Pour les désœuvrés genevois, la situation est d'autant plus pénible à supporter que les autorités socialistes avaient promis, dès leur entrée en fonction, de régler la question des taudis et de réaménager complètement la rive droite. Dans son discours inaugural de 1933, Léon Nicole parlait d'endiguer le chômage croissant par la création de grands chantiers de travaux publics. Le Conseiller d'Etat socialiste Maurice Braillard avait mis en place bien des projets novateurs. Faute de financement, ceux-ci ne verront jamais le jour. Ce problème économique s'appliquait à l'ensemble du Conseil d'Etat socialiste : une grande partie de ses réformes a été contrariée par un Parlement à majorité bourgeoise. De plus, les banques refusaient l'avance des crédits demandés et Berne se montrait hostile. Cette constellation politique ne pouvait que geler toutes les mesures exécutives. Cette même problématique s'applique à l'aide apportée aux chômeurs par le pouvoir socialiste : les promesses ont largement dépassé la réalité. La conséquence principale de cette inaction socialiste a été l'espoir placé dans les actions directes de l'anarchisme genevois. Dans cette optique du changement concret, les libertaires ont été la voix et le corps du contre-pouvoir à gauche du gouvernement Nicole, bien plus qu'un groupuscule communiste endigué dans sa rhétorique déterministe¹³¹. Couplée à la revendication d'une offre de travail à stimuler et d'un chômage à résorber par des mesures d'encouragement, l'appel à la destruction des taudis est venu s'inscrire naturellement dans la constellation anarcho-syndicaliste. L'affaire de la démolition est le point culminant d'un courant qui entendait prendre son destin en main, établir sa propre justice et rejeter toute délégation politique de ses prérogatives.

Le quartier de Saint-Gervais cristallisait d'importantes questions sociales¹³². Majoritairement ouvrier, il était devenu, à la faveur de la reprise de la construction de 1925, un centre d'expérimentations en matière de politique urbanistique. Un concours est lancé au niveau national dans l'intention de réaménager complètement la rive droite et le quartier de l'île¹³³. A partir de 1928, les projets d'assainissement se multiplient. Un plan de reconstruction du

¹³⁰ WEBER, *op. cit.*, pp.146-147.

¹³¹ GROUNAUER, *op. cit.*, pp.175-176.

¹³² Pour l'étude du faubourg de Saint-Gervais : SCHALLER Régis, *Saint-Gervais : du faubourg au quartier : mutations sociales et économiques de 1846 à 1930*, Genève, Département d'histoire économique, 2008 (mémoire de licence, non publié) ; PALMIERI Daniel, HERRMANN Irène, *Faubourg Saint-Gervais, mythes retrouvés*, Genève, Slatkine, 1995 ; *Genève, Saint-Gervais : du bourg au quartier*, Les monuments d'art et d'histoire du canton de Genève, tome II, Berne, Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS, 2001.

¹³³ *L'autre Genève, Faubourg Saint-Gervais*, Genève, Editions Zoé, 1992, p.117.

quartier, œuvre de Maurice Braillard, aboutit en 1932 devant les autorités municipales. Devenant plan directeur, il sera adopté en 1935, alors que Braillard siège au Conseil d'Etat¹³⁴. Saint-Gervais reste dans l'imaginaire collectif le centre névralgique de la pauvreté, de la marginalité et de la prostitution. Dans un numéro du *Messenger social* daté de 1931, André Hourier dresse le portrait peu flatteur de ce quartier genevois :

Ce quartier abritait une foule d'inconnus, de « sans-papiers », de recherchés par la police, de prostituées, de clochards et de truands qu'à Genève on a désigné sous le nom de bras ballants ou bras pendants¹³⁵.

« A bas les taudis ! » : le premier coup de semonce propagandiste est lancé en octobre 1935 par l'incontournable Lucien Tronchet, qui espère justifier rationnellement une action qui relève bien plus du domaine pulsionnel. Pour le meneur syndicaliste, la mise à bas des immeubles insalubres serait d'abord une œuvre de salubrité publique ; elle donnerait ensuite du travail à une classe ouvrière qui en a besoin ; elle permettrait enfin à ces mêmes chômeurs de payer leur loyer, donc de régler la question des évacuations, au moment où 6'000 appartements sont vacants à Genève¹³⁶. Et Tronchet d'assortir sa prose d'une menace bien réelle d'action directe :

Et si le Conseil administratif de la ville de Genève ne voulait pas entendre la juste voix de l'opinion ouvrière, il appartiendrait alors aux chômeurs du bâtiment de former cet hiver les équipes de volontaires, pour porter la pioche dans les taudis.¹³⁷

L'Ouvrier consacre plusieurs éditions spéciales à la problématique du logement¹³⁸. Pignat se révèle une fois de plus une importante courroie de transmission entre l'agitation anarchiste et la position syndicale officielle. *Le Réveil* apporte également son concours à l'agitation d'idées, activée par de nombreux meetings et conférences. A l'automne 1935, ses thématiques passent d'une critique théorique de la situation locale à une position ferme sur la question sociale genevoise¹³⁹. L'action directe est perçue par les anarchistes comme le substitut d'un socialisme incapable de tenir ses promesses. Une annonce de meeting permet de cerner la composante du « Comité pour la démolition des taudis », nouvellement créé. A l'exemple du Comité des chômeurs, l'organe est politiquement composite¹⁴⁰. L'union sacrée semble de mise à gauche. Henri Tronchet se réjouit de la promesse faite par le conseiller administratif –

¹³⁴ Le projet de Maurice Braillard sera invalidé par le nouveau pouvoir exécutif en place après 1936. Voir *Genève, Saint-Gervais* (2001), *op. cit.*, pp.83-87.

¹³⁵ *Ibid.* Notons qu'il y avait également des voix qui s'élevaient vigoureusement contre la démolition annoncée du quartier populaire. Par exemple, A. Chabloz, dans la feuille *La Voix du Faubourg* regrettait en août 1933 : « on se propose de flanquer bas tout un quartier, presque une ville... on a l'audace de provoquer le délogement quasi massif de 15'000 habitants. »

¹³⁶ *L'Ouvrier*, 16 octobre 1935.

¹³⁷ *Ibid.*

¹³⁸ *L'Ouvrier*, 13 et 20 novembre 1935, 4 décembre 1935.

¹³⁹ AMAR, *op. cit.*, p.59.

¹⁴⁰ Le jeudi soir, Piguët préside et D. Anet, Panetti (communiste) et Tronchet tiennent un discours. Le vendredi, la présidence est assurée par Antoine Logean, alors que les orateurs sont Tronchet et Piguët. La semaine suivante, Charles Rosselet est annoncé comme orateur supplémentaire. Voir *L'Ouvrier*, 20 novembre 1935.

socialiste – Emile Unger de démolir les taudis de Saint-Gervais¹⁴¹. L'extension générale de la lutte anarcho-syndicaliste permet à Henri Tronchet de s'affirmer comme une figure importante du mouvement. Dès le mois de septembre 1935, la signature du jeune maçon devient fréquente dans la « Tribune syndicale » du *Réveil*¹⁴². Agé de seulement vingt ans, Henri avait rejoint le groupe anarchiste deux années auparavant¹⁴³.

Moins de deux semaines après la promesse socialiste de démolition, la F.O.B.B. se décide à l'action directe et annonce ses plans, sans détour, dans *L'Ouvrier* du 4 décembre 1935. Une pleine page est remplie de photographies montrant des immeubles délabrés - donnée technique rarissime dans le journal. Fort d'un cortège de protestation qui a réuni 2'500 personnes, Henri Tronchet vaticine :

L'agitation est terminée, maintenant il faut agir. Le Groupe d'action des volontaires demande donc à tous et aux chômeurs en particulier, de se tenir prêts à répondre à son appel pour le soutenir dans son action de destruction des maisons qui tuent¹⁴⁴.

Cette nuit du 4 au 5 décembre, une petite équipe de militants ouvriers s'active. Du matériel de destruction est minutieusement préparé¹⁴⁵. Une liste manuscrite conservée dans les archives Tronchet nous renseigne sur la composition de ce groupe, bientôt connu sous le nom des « démolisseurs de taudis ». Sur les vingt-cinq personnes citées, on retrouve les meneurs habituels de la L.A.B. : Lucien Tronchet, Fellay, Meizoz, Gerber, Guéniat, Bösiger, Chevalier, Berger, et un Baumgartner de retour aux affaires anarcho-syndicalistes¹⁴⁶. Au petit matin, alors que la neige commence à tomber, les militants de cette Ligue d'Action réactivée s'engouffrent dans deux immeubles formant l'intersection de la rue des Terreaux-du-Temple et de la rue de Cornavin, propriétés de la Ville de Genève¹⁴⁷. La démolition commence à cinq heures du matin. Tout a été soigneusement pensé, préparé, calculé. Une faction, dans laquelle officie Gustave Berger, s'occupe par exemple de la « défense » et bloque les entrées au moyen de gros fourneaux¹⁴⁸. Les autres se rendent au sommet de l'immeuble et entament la destruction de la toiture.

¹⁴¹ *Ibid.* De nombreux meetings sont organisés, notamment une importante assemblée à Plainpalais le 29 novembre 1935 intitulée « Lutte énergique contre les affameurs ».

¹⁴² *Le Réveil*, 21 septembre 1935, 5 octobre 1935. Dans *Le Réveil* du 15 mars 1936, Baumgartner revient sur la vie de Henri Tronchet et fait de lui le « militant le plus apprécié » dans la lutte contre les évacuations et les saisies.

¹⁴³ E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport sur les frères Tronchet, 21 février 1936. « Henri Tronchet fréquente le groupe du Réveil depuis 1933. » En juin 1935, il se fait remarquer lors d'une tournée de la Ligue pour avoir détérioré une installation téléphonique à l'occasion d'une intervention de membres de la F.O.B.B.

¹⁴⁴ *L'Ouvrier*, 4 décembre 1935.

¹⁴⁵ Fernand Chevalier, cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.77.

¹⁴⁶ Voir ALT, K.5, Liste manuscrite des démolisseurs : « 1. Rémi 2. Lichtenberg 3. Marqui 4. Fellay 5. Meizoz 6. Meizoz fils 7. Cornu 8. Gerber 9. Baumgartner 10. Perret [ou Pernet] 11. Gendin 12. Pauchaud 13. Oberhofer 14. Guéniat 15. Boesiger 16. Chevalier 17. Berger 18. Julliet 19. Brugger 20. Gosel 21. Pittet 22. Francioli 23. G[??]az 24. L. Tronchet 25. [Cogne] »

¹⁴⁷ « Les immeubles nos 17 -19 et 21 rue de Cornavin et 48 et 52 rue des Terreaux-du-Temple, propriété de la Ville de Genève, ont été envahis par un certain nombre de chômeurs, qui s'étaient concertés, et en partie démolis. » ALT, K.5.1/10, Procédure judiciaire, 6 décembre 1935.

¹⁴⁸ Gustave Berger, cité dans WIST (1984), *op. cit.*, p.77.

La Gazette de Lausanne nous renseigne sur le déroulement des événements¹⁴⁹. A dix heures, une foule de curieux s'est agglutinée autour de la bâtisse, alors que la police surveille les lieux depuis deux heures déjà, sans pouvoir réellement intervenir, la voie étant inaccessible. Les bâtiments étaient en partie habités et certains locataires se réfugient dans la rue après avoir vertement protesté. Le député Piguet joue le négociateur, mais des tuiles sont lancées sur la police. Henri Tronchet est emmené à l'Hôtel de Ville sans que les tentatives de médiation du Département de Justice et Police n'aboutissent. Finalement, le procureur général Cornu et le chef de la police Corboz entament des négociations sur les lieux mêmes de la démolition. Ils parlementent depuis un toit voisin avec Lucien Tronchet, triomphal pour le coup. Le procureur accepte qu'aucune arrestation n'ait lieu sur le champ en échange de la suspension du travail. Vers midi, les démolisseurs sont accueillis par les hourras d'une centaine de chômeurs, avant de disparaître rapidement. Le procureur justifiera son action, en expliquant que, « retranchés comme les [militants] étaient, les assiégés auraient eu toute latitude pour lapider les agents », rapporte *La Gazette*¹⁵⁰. Elle conclut en précisant qu'une information pénale a été ouverte à l'encontre de Lucien Tronchet.

En janvier 1936, ce sera finalement neuf membres de la F.O.B.B. qui doivent répondre de leurs actes devant le Tribunal correctionnel : L. Tronchet, G. Guéniat, A. Cornu, Fe. Chevalier, J. Gerber, G. Berger, E. Oberhofer, G. Panchaud et P. Lichtenberg. Seul ce dernier, communiste, est défendu par l'avocat Jean Vincent, alors que Jacques Dicker, membre éminent du P.S.G., représente les accusés anarchistes¹⁵¹. La tension est grande et la foule compacte à l'extérieur du bâtiment. Le secrétaire général du Conseil administratif de la Ville, qui s'est constitué partie civile, estime les dégâts à 5'000 francs, alors que plusieurs arcades de ces immeubles, désormais inhabitables, rapportaient 9'000 francs (probablement annuels) à Genève¹⁵². Après un premier appel de la F.O.B.B., la sentence tombe en octobre 1936. Les neuf militants sont condamnés à payer solidairement 5'588,45 francs à titre de dommages et intérêts pour dégâts causés et indemnités aux locataires¹⁵³. Lucien Tronchet est condamné à un mois de prison ferme, ses compagnons à quinze jours avec sursis.

Voilà pour les faits bruts de cette action spectaculaire. Mais l'épisode de la démolition occasionne d'importantes vagues politiques, médiatiques et syndicales. La position des gouvernants « nicolistes », d'abord, est sans appel. Au lendemain de l'affaire, ils condamnent les méthodes de la « bande à Tronchet ». Nicole et les siens argumentent dans le *Travail* que

¹⁴⁹ *La Gazette de Lausanne*, 6 décembre 1935. Leur récit concorde avec l'article non signé du 27 février 1936, « Le procès des démolisseurs », présent dans les Archives de la police fédérale. Voir E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

¹⁵⁰ *Ibid.*

¹⁵¹ *Le Travail*, 26 janvier 1936. « M. Corboz [chef de la police] reconnaît que le jour de cette démolition, Tronchet et ses amis furent d'une correction parfaite. »

¹⁵² Article non signé, in E4320(B) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335.

¹⁵³ *Le Genevois*, 29 octobre 1936.

l'action directe ouvre la voie à la contre-offensive fasciste. Au comité central du P.S.G., Nicole déclare même : « « La doctrine [socialiste] condamne d'une façon nette et catégorique toutes les entreprises qui tendent à greffer sur le désordre capitaliste le désordre aussi abominable de l'anarchie¹⁵⁴. » Et y ajoute un plaidoyer en faveur du socialisme tel qu'il a été instauré en Union soviétique, en réprimant les éléments anarchistes. La tendance modérée du P.S.G. ne peut supporter de tels propos. Charles Rosselet avait, dès le matin du 6 décembre, transmis un télégramme à Tronchet, l'enjoignant de suspendre l'action de démolition¹⁵⁵. Malgré cette condamnation formelle, le syndicaliste reconnaît la justesse des revendications anarchistes. Une pression est alors exercée sur le *Travail* pour que le quotidien édite une contre-opinion à la ligne Nicole le 8 décembre. L'U.S.C.G. entend soutenir – du bout des lèvres – l'action des Terreaux-du-Temple.

D'ailleurs, à la tribune du Grand Conseil le 7 décembre 1935, le député Rosselet défendra la cause anarcho-syndicaliste, en plaidant des circonstances atténuantes¹⁵⁶. Cette séance explosive est ouverte par une interpellation du radical Adrien Lachenal, qui condamne la provocation des démolisseurs¹⁵⁷. Pour le député, le gouvernement genevois se retrouve humilié devant toute la Suisse. Lachenal déplore les faits bien sûr, mais encore plus l'« absence singulière de réaction de[s] autorités¹⁵⁸. » Il est certain que les actions directes ont apporté de l'eau au moulin de l'opposition bourgeoise, désormais en rangs serrés contre le gouvernement Nicole. L'affaire de Saint-Gervais est l'occasion pour Lachenal de dénoncer la gestion permissive de Nicole, chef du Département de Justice et Police. Le député radical ne veut « reconnaître aucune autorité qui s'appelle Piguet, Tronchet, Panetti¹⁵⁹. » On remarque ici la fameuse trilogie socialiste-anarchiste-communiste, et l'amalgame qui s'ensuit. Dans ce sens, le député chrétien-social Cuénod fait part de son inquiétude face à une prétendue

¹⁵⁴ Cité dans WEIBEL, *op. cit.*, p.76. Voir l'article du *Travail*, 7 décembre 1935 : « La doctrine socialiste a pour base fondamentale l'ordre, la méthode, la discipline... Quant à la grande République socialiste soviétique qui montre le chemin à suivre aux prolétaires du monde, elle a dû de ne pas succomber [...] au fait que les révolutionnaires russes ont considéré les individualistes, les anarchistes, les partisans du désordre, comme des gens aussi dangereux que les défenseurs du régime capitaliste » Voir aussi *Le Réveil*, 15 décembre 1935, citant Léon Nicole : « en Italie, en Espagne, partout où les anarchistes ont réussi à un moment donné à entraîner les masses, on a pu constater que le fascisme a triomphé. »

¹⁵⁵ « A titre personnel tout en comprenant votre désir de travailler je te demande de suspendre l'action engagée ce matin parce qu'elle peut entraîner de graves difficultés. » ALT, K.5.2/1.

¹⁵⁶ Les informations qui suivent sont tirées de la séance du 7 décembre 1935, in *Mémorial des séances du Grand Conseil*, tome II, du 25 mai au 18 décembre, Genève, Imprimerie Albert Kundig, 1935, pp.1199-1214.

¹⁵⁷ « J'ai le sentiment profond de me faire l'interprète du mécontentement, de l'inquiétude générale qui gronde et se révèle à travers tout le canton, devant la publication d'incidents aussi déplorables, aussi humiliants pour le bon renom de Genève [...]. » Lachenal poursuit sa diatribe en anticipant la défense de Nicole : « vous allez me dire que vous désapprouvez ces méthodes et le *Travail* lui-même a eu quelques lignes de blâme, oh ! bénin, très bénin, contre les anarchistes à la solde de M. Tronchet et sous la direction de M. Piguet. » *Idem.*, p.1199.

LACHENAL Adrien (1885-1962) : avocat et parlementaire, Lachenal s'oppose à la politique de Léon Nicole à Genève, où il est l'un des pionniers du rapprochement des partis bourgeois, qui prendra le nom d'Entente nationale. Voir *DHS*.

¹⁵⁸ *Mémorial des séances du Grand Conseil*, *op. cit.*, p.1199.

¹⁵⁹ *Idem.*, p.1202.

influence étrangère dans l'action de démolition, faisant écho à une peur et à une mythologie bien présente à droite, alors que les ligueurs ne sont pas encore identifiés :

Nous ne connaissons aucune personne des démolisseurs, ils se cachent et je suis persuadé que parmi ses démolisseurs, il se trouve certainement plusieurs internationaux qui viennent souvent du dehors, appelés à Genève pour ces expéditions et qui disparaissent après¹⁶⁰.

L'opposition bourgeoise menée par A. Lachenal rappelle les oppositions aux évacuations qui ont été entreprises sous la direction du Comité des Chômeurs, notamment l'affaire de la rue Céard, où un huissier a été molesté. Le bloc bourgeois s'inquiète du désordre provoqué par la F.O.B.B. Leur portrait de la « bande à Tronchet » est univoque : « une poignée d'énergumènes, tous les honneurs de la guerre étant incontestablement pour eux, ont tenu en respect la maréchaussée, qui a été bafouée et ridiculisée de haut en bas [...]»¹⁶¹. » Pour les députés bourgeois, il faut désormais employer la force contre ce type de bandes organisées. D'ailleurs, Lachenal n'hésite pas à exprimer en termes crus ce qu'il fallait faire le jour du 5 décembre contre les démolisseurs : « il suffisait de braquer des hydrants pour menacer et promptement déloger ces révoltés du toit de l'immeuble où ils s'étaient installés comme des rats¹⁶². » Un tohu-bohu s'empare alors de l'assemblée parlementaire. Le parti socialiste au pouvoir se retrouve dans une position délicate, intenable même. Pour conserver sa crédibilité, l'aile nicoliste est obligée de dénoncer une action largement soutenue par la population ouvrière. A l'opposé, l'aile réformiste se refuse toute condamnation, en ne soutenant pas formellement l'action anarchiste, dans un jeu de dupes politicien¹⁶³. Si Rosselet refuse que quiconque se fasse justice lui-même, il dit comprendre l'état d'esprit des chômeurs, qui « veulent travailler¹⁶⁴ ».

Les débats du Grand Conseil débordent également sur les actions traditionnelles de la L.A.B. réactivée, qui déploie « depuis six mois environ, [...] aux quatre coins de la ville et du canton une protestation armée, une justice propre », s'exclame Lachenal. L'avocat genevois dépeint un Tronchet omnipotent, qui dicte aux entrepreneurs leur droit au travail lors d'« expéditions punitives ». Rosselet lui rétorque que « [la] juridiction actuelle n'a pas de moyens pour remettre de l'ordre, mais ceux que vous critiquez dans la F.O.B.B. ont essayé de trouver des moyens extrajudiciaires de faire rentrer dans l'ordre social ceux que la loi laisse en dehors

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ *Idem.*, p.1204.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Idem.*, p.1210. Charles Rosselet propose la gymnastique rhétorique suivante : « Je ne peux pas davantage, en cette circonstance [celle d'aller à l'encontre de l'autorité constituée], me solidariser avec des camarades pour lesquels pourtant j'ai une très profonde amitié et avec lesquels nous luttons côte à côte sur différents terrains [...] »

¹⁶⁴ « La situation lamentable de cette armée de gens qui, actuellement se trouvent privés de tout ou presque, que l'on considère comme des parias, parce que le malheur leur a ôté leur gagne-pain, qui ne demanderaient pas mieux que de travailler et qui l'ont manifesté, d'une façon sans doute bien incorrecte, maladroite [...]. » Rosselet désresponsabilise finalement le Conseil d'Etat de la crise ouverte dans laquelle il se trouve, en arguant que la dépression économique mondiale reste la véritable coupable. *Idem.*, p.1214.

[...]165. » Même Nicole soutient la Ligue d'Action, à sa façon : « ces expéditions de chaque samedi n'étaient nullement punitives ; elles avaient pour but de faire respecter des signatures apposées au bas de conventions. [Mais ces faits] ont cessé depuis que nous sommes au Conseil d'Etat166. » Une problématique globale est posée par l'anarcho-syndicalisme. Actions sur les chantiers, opposition aux évacuations et destruction des taudis forment un tout qui tançait l'Exécutif sur sa gauche. La Ligue d'Action était donc bien un organisme transversal et « mutant », qui s'est activé de 1928 jusque vers le milieu des années trente.

Le dégoût exprimé contre les démolisseurs par la droite au Grand Conseil fait écho à la consternation de la presse bourgeoise. L'unanimité est de mise, déplorant le manque de réaction de la police et de la justice167. Les frères Tronchet sont dépeints comme un couple diabolique ayant dirigé l'ensemble de l'opération. « Les garanties constitutionnelles de la propriété sont une fois de plus foulées au pied » note *L'Action nationale*, rappelant ses dénonciations passées de la Ligue d'Action168. A gauche, la majorité du mouvement syndical soutient les démolisseurs de Saint-Gervais. Dans les colonnes de *L'Ouvrier*, Clovis Pignat s'est empressé de saluer le « courage » de Tronchet qui a pris « individuellement la responsabilité de ses actes. [...] Comme tous les pionniers de l'humanité, c'est dans dix ou vingt ans qu'il sera mieux compris169. » Réunie très rapidement après les faits, une assemblée des chômeurs, qui aurait réuni 1'500 personnes, renouvelle sa confiance aux gars de la F.O.B.B. et décide de poursuivre l'action170. Quant à l'assemblée d'urgence de la F.O.B.B. genevoise, elle se déclare sans surprise solidaire de l'action entreprise par les démolisseurs. Une liste de souscriptions est ouverte par un « comité d'aide aux démolisseurs de taudis171. » A l'extérieur du canton, les soutiens affluent, venant même de pans « réformistes » du syndicalisme. L'Union syndicale de Vevey félicite les hommes de Tronchet par la plume de P. Mounnier172. R. Robert, membre du comité central de la F.O.M.H., écrit à Lucien Tronchet :

Il est de nombreux « réformistes » de mon espèce qui se sont réjouis de ton initiative. Si j'avais été de l'équipe, ma pioche n'aurait pas chômé non plus. [...] A ce train, St-Antoine sera bientôt l'hôtel le plus respectable de Genève173.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ Voir particulièrement « L'anarchie se moque de l'autorité », *Journal de Genève*, 22 décembre 1935 : « il est clair que les auteurs de désordre se sentent à l'aise à Genève ; ils ne craignent rien ; ils savent que la police n'ose plus agir avec l'énergie et la rapidité nécessaires ; ils constatent que, lorsqu'ils sont arrêtés, la justice se montre d'une douceur extrême. » Quant à l'Union des sociétés patriotiques de Genève, elle édite un communiqué, qui : « tout en blâmant avec la dernière énergie la grave illégalité de l'agitateur Tronchet et de sa bande, [...] ne peut pourtant s'abstenir de constater la faiblesse condescendante dont ont fait preuve tant le Département de justice et police que l'autorité judiciaire. » Cité dans *Le Journal de Genève*, 8 décembre 1935.

¹⁶⁸ Cité dans WIST (1984) *op. cit.*, p.77.

¹⁶⁹ *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷⁰ *Ibid.* ; *Le Réveil*, 15 décembre 1935.

¹⁷¹ TRONCHET Henri, *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷² « Ton geste a parlé et fera du chemin, malgré tous les 'révolutionnaires' et tous les réactionnaires qui vous dénigrent. Vous nous avez montré le chemin, nous irons de l'avant. » AHT, 'Anars 1', Lettre du 19 décembre 1935 à Lucien Tronchet.

Quelle a été l'attitude des militants anarchistes pris dans cette tempête médiatico-politique ? Il semble qu'une grande confiance animait le groupe. Comme lors des précédentes actions de la Ligue, les « démolisseurs » invoquent la légitimité de leur acte, face à une « légalité » de toute façon corrompue. Un Lucien Tronchet combattif est attendu peu après la démolition à une conférence, où il « dissipera les malentendus, dénoncera les lâchetés, fustigera les responsabilités¹⁷⁴. » Pour *Le Réveil*, la responsabilité première dans cette histoire doit être portée par le gouvernement et les propriétaires :

Nos camarades n'ont pas agi en opposition, mais en pleine conformité avec l'intention et le but de la loi [...]. S'agit-il oui ou non de nids à vermines, à épidémies, à ordures à disparaître ? [...] dans le cas particulier, il ne s'agissait pas d'une démolition contre l'Etat, mais prévue par lui¹⁷⁵.

Cette justification permet aux anarchistes de dénoncer violemment les réactions de Nicole, de Piguet au sein du Comité des chômeurs et des socialistes en général. Pour l'organe de Bertoni, l'attitude du *Travail* fut « pire qu'un journal fasciste¹⁷⁶ » – un anathème qui avait décidément beaucoup de succès dans les luttes internes de la gauche genevoise... L'épilogue de l'affaire des taudis est fourni par une nouvelle provocation anarchiste. A cheval entre ironie et sérieux, la F.O.B.B. propose au Conseil d'administration de la Ville d'abandonner l'action civile engagée, au profit de travaux de démolition « gratuits » que le syndicat fournirait, à hauteur de 2'000 francs¹⁷⁷. Le Conseil administratif ira au bout de sa démarche et la F.O.B.B. devra payer¹⁷⁸.

ANNEXE XI

Bilan de l'action de démolition des taudis

Procès des démolisseurs : quoique l'action de la démolition des taudis ne se soit pas faite sous la responsabilité de la F.O.B.B., nous ne pouvons pas oublier que c'est exclusivement nos militants qui ont participé à cette action. [...] Aujourd'hui, à distance et loin des criaileries des timorés, nous pouvons considérer la valeur de l'action des démolisseurs, puisque les mas de la Pélisserie, du Perron et de Cornavin sont officiellement démolis.

Source : ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel de la F.O.B.B.*, 1936, par Lucien Tronchet

¹⁷³ AHT, 'Anars 1', Lettre du 7 décembre 1935. *L'Ouvrier* cite le 11 décembre 1935 un article de la *Sentinelle* signé par Robert Gafner : celui-ci pense que si la F.O.B.B. n'a pas utilisé le bon moyen, elle a au moins mis en garde un ordre abracadabrant.

¹⁷⁴ *L'Ouvrier*, 11 décembre 1935.

¹⁷⁵ *Le Réveil*, 15 décembre 1935.

¹⁷⁶ *Ibid.* « Mais s'il n'est pas besoin d'insister contre les valets des bourgeois, que le virus fasciste a rendu parfaitement canailles, par contre nous ne pouvons nous taire contre les attaques de l'organe socialiste, poussant sa rage stupide jusqu'à déformer, fausser les faits [...]. »

¹⁷⁷ ALT, K.5.1/3, Lettre au Conseil administratif, 19 février 1936, de Lucien Tronchet « pour le Groupe des 'Démolisseurs de Taudis' » : « Les 'démolisseurs' ne visaient qu'au bien et à la salubrité publics. Nous entendions, par notre geste, attirer l'attention de l'Opinion publique sur la volonté de travail, des 8000 chômeurs de Genève et sur la possibilité d'occasion d'occupation, par la démolition des taudis. » Pour Tronchet, la proposition était le seul moyen pour la Ville d'être dédommée, les démolisseurs étant sans travail, donc sans bien saisissable. La réponse tombe le 22 février 1936, et maintient la condamnation de principe, tout en concédant des « modalités individuelles de paiement. » *Ibid.*

¹⁷⁸ WEBER, *op. cit.*, p.149.

L'action iconoclaste de la démolition des taudis a été le point culminant de la lutte contre la Dépression économique. Ce n'est pas un hasard si l'hiver 1935 – 1936 est justement celui où le nombre de chômeurs atteint son pic en Suisse¹⁷⁹. La L.A.B. ne fera ensuite plus vraiment parler d'elle dans les colonnes de *L'Ouvrier*. Le dépouillement de ce dernier organe n'a pas été effectué de façon systématique pour les années 1936 – 1939, mais des sondages épisodiques n'ont pas révélé la reprise d'activité systématique d'une Ligue d'Action¹⁸⁰. L'action du 6 décembre constitue bien le chant du cygne d'un mouvement dont les structures entament une profonde mutation. Avant de s'intéresser à l'*aggiornamento* de l'anarcho-syndicalisme genevois de la deuxième moitié de la décennie, il est temps de s'arrêter sur le réseau ouvrier complexe dans lequel la L.A.B. a pu se déployer entre 1928 et 1935.

VIII. Le rouge et le noir : la position anarcho-syndicaliste à l'intérieur du monde ouvrier

Alors qu'à gauche, le P.S.G. occupe l'avant-scène politique de Genève, la F.O.B.B. a tendance à écraser le paysage des luttes économiques. L'anarchisme, courant minoritaire, a trouvé dans ce syndicalisme-là l'expression qui lui permet de peser sur les débats locaux. Dans ses rapports avec le reste du monde ouvrier, la Ligue d'Action du Bâtiment a connu une structuration extrêmement complexe. Différentes strates y jouaient un rôle constitutif, comme par exemple la constellation anarchiste-communiste-socialiste ou les différents métiers qui la composaient. Une autre question brûlante s'est posée aux anarcho-syndicalistes : quelle position fallait-il tenir à l'égard des socialistes au pouvoir ? Le refus de tout parlementarisme s'est équilibré avec une solidarité pragmatique de « gauche. » Il faudra comprendre comment le terrain des luttes strictement économiques de la F.O.B.B. s'est adapté aux nouvelles composantes politiques des années trente. Son apolitisme a été mis à mal par l'arrivée des socialistes au pouvoir. Les rapports avec Léon Nicole se joueront prosaïquement sur le thème du « *je te hais, moi non plus.* » Sur un axe purement syndical enfin, l'anarchisme trouvait dans la montée en force du corporatisme chrétien-social un ennemi à abattre par tous les moyens, alors que les rapports avec une U.S.C.G. d'inspiration socialiste allaient offrir un curieux balancement entre accord pratique et désaccord théorique. Tentons maintenant de démêler cet enchevêtrement de problématiques.

¹⁷⁹ 124'000 chômeurs, soit 8% de l'ensemble des salariés, sont comptabilisés dans des statistiques qui ne prennent toutefois pas en compte la totalité des sans-emploi. Voir GUEX, *op. cit.*, p.58.

¹⁸⁰ Des résurgences ont eu lieu, mais ces actions directes sur les chantiers étaient trop épisodiques pour pouvoir parler d'une structure fixe. Par exemple, lors du 1^{er} mai 1936, « quelques ouvriers acceptèrent d'exécuter avant midi certains travaux urgents. Aussitôt, la bande à Tronchet est mobilisée pour les menacer, les poings tendus, pour saccager les appartements dans les lesquels ils ont été appelés à travailler [...]. » *Le Journal de Genève*, 5 mai 1936.

8.1. Relative autonomie par rapport à la Centrale

La L.A.B., excroissance de la section F.O.B.B. de Genève, devait d'abord se définir par rapport à son supérieur hiérarchique, la Centrale zurichoise. Le choc entre les conceptions édictées à Zurich et les actions directes genevoises a été une constante de l'histoire de la Ligue. Malgré une opposition idéologique et pratique marquée, des points d'ancrage sont tout de même venus modérer les débats : le principal a été l'action engagée par Clovis Pignat, à la tête de l'organe fédéral *L'Ouvrier* et du secrétariat romand de la F.O.B.B. depuis 1921. Le Valaisan devait jouer l'équilibriste entre une rhétorique officielle venue d'en-haut et une sympathie à peine dissimulée pour les anarcho-syndicalistes genevois. Les relations amicales qu'il entretient avec Lucien Tronchet, la place éditoriale qu'il accorde à la Ligue et son passé de syndicaliste révolutionnaire font de Pignat l'une des clés de compréhension de l'émergence de la Ligue d'Action, respectivement de l'affirmation anarchiste à la tête de la F.O.B.B. au détriment des communistes (voir *infra*, 8.4).

Pour les fédérés genevois, l'action directe a pu apparaître en partie comme l'un des moyens de sauvegarde de leur autonomie, à l'encontre d'une Centrale toujours plus puissante. Refusant de financer des grèves non-statutaires, Zurich poussait en quelque sorte les anarchistes à trouver d'autres voies, moins coûteuses mais tout aussi « payantes ». Il faut mentionner ici la position excentrée (géographiquement et symboliquement) de Genève à l'intérieur du syndicalisme suisse officiel. Les anarchistes genevois rejetaient par principe tout esprit de consensus ou de « collaboration » face à une Suisse alémanique jugée trop timorée – ce qui n'empêchait pas certaines accointances comme l'a montré cette recherche. De son côté, le comité central de la F.O.B.B. était effectivement proche du socialisme. Le P.S.S. emploie d'ailleurs l'hebdomadaire syndical pour sa campagne des élections fédérales d'octobre 1931¹⁸¹. Ce parallélisme se retrouve dans la progressive intégration des centrales socialistes et syndicales dans les structures de l'Etat suisse au cours des années trente, même si la F.O.B.B. dénotait quelque peu au sein de l'U.S.S. En effet, le syndicat national de la construction conserve encore dans son programme de 1934 la volonté finale de donner aux travailleurs les rênes de la production¹⁸². Arrivé à la tête de la section genevoise, Tronchet choisit de ne pas se couper de la Centrale et de ses possibles ressources financières et symboliques. Son prédécesseur, le communiste Francis Lebet, avait fait le pari (perdant) de

¹⁸¹ *L'Ouvrier*, 9 décembre 1931. Epinglé sur ce point par les anarchistes genevois, également mécontents du traitement réservé aux événements espagnols, Clovis Pignat répond que le soutien au Parti socialiste fait partie de la tactique voulue par le Comité central.

¹⁸² BOTTINELLI, *op. cit.*, p.131.

l'affrontement direct¹⁸³. Tronchet, lui, adopte en théorie le patronage de Zurich, tout en conservant jalousement un espace d'autonomie certain – l'action directe¹⁸⁴.

Face à la renommée acquise par la section genevoise, la Centrale a les mains liées pour canaliser cet esprit combattif. Les actions de la L.A.B. ont dû faire grincer bien des dents aux bords de la Limmat, notamment celles du président Auguste Vuattolo (1882-1960), un ancien de la *Muraria*. Ayant accès aux colonnes officielles de *L'Ouvrier*, les Ligueurs devaient respecter une seule condition : la Centrale ne devait pas être remise en question, comme Pignat le recommandait à Tronchet¹⁸⁵. L'anarchiste genevois s'est pourtant permis à plus d'une reprise la critique d'une centralisation « outrancière¹⁸⁶ » de la F.O.B.B.

L'Ouvrier était utilisé comme le principal moyen de diffusion de la propagande ligueuse. Cette large ouverture a d'ailleurs créé un débat au sein du mouvement syndicaliste romand. Un article de Tronchet sur les différents moyens de sabotage fait bondir le Neuchâtelois P.-H. Gagnebin, qui trouve le journal syndical encombré par les reportages consacrés à la L.A.B.¹⁸⁷. Mais les activistes genevois sont ensuite défendus par un autre responsable extérieur, Ed. Liard, confirmant le sentiment que les actions directes connaissent une bonne aura à l'intérieur des sections romandes. Mentionnant le récent bourgeonnement des Ligues en Suisse romande, Liard écrit que les membres « suivent d'esprit et de cœur cette vaillante section dans sa lutte et son évolution¹⁸⁸. »

8.2. Les deux socialismes genevois : concurrence et compromis

Au cours des années vingt en Suisse, le P.S.S. a rapidement mis de côté ses velléités « révolutionnaires » en faveur d'une intégration démocratique, à forte composante anticommuniste. L'évolution du socialisme genevois est quelque peu différente : sous l'action de Léon Nicole, le parti reste majoritairement « maximaliste », du moins dans sa rhétorique. Coupé entre deux conceptions du socialisme, le P.S.G. réunissait une forte aile « nicoliste » et une frange social-démocrate, politiquement minorisée mais majoritaire sur le plan syndical. Cette dernière était représentée principalement par l'action de Charles Rosselet à la tête de l'U.S.C.G.¹⁸⁹. En l'absence d'un parti communiste représentatif, la verve révolutionnaire du

¹⁸³ Voir par exemple *L'Ouvrier*, 15 août 1928.

¹⁸⁴ *Confrontations*, *op. cit.*, p.10.

¹⁸⁵ TRONCHET (1979), *op. cit.*, p.66.

¹⁸⁶ Voir par exemple TRONCHET Lucien, « Le point de vue d'un minoritaire », *L'Ouvrier*, 3 septembre 1930 : « Le mal essentiel réside dans [le] trop [grand] pouvoir du comité central et en inverse trop peu de liberté d'action laissée aux sections. »

¹⁸⁷ GAGNEBIN P.-H., « Une simple mise au point », *L'Ouvrier*, 3 juin 1931. « Une section qui nous est chère possède depuis plus de dix ans, non pas une ligue d'action, mais une commission de surveillance et la moindre infraction aux conventions est rapidement supprimée. »

¹⁸⁸ *L'Ouvrier*, 17 juin 1931. « Ainsi actuellement, Lausanne, Renens, Vevey et même la Chaux-de-fonds emploient ce nouveau moyen de lutte que, grâce à la chronique locale, nos amis de Genève nous ont suggéré. »

¹⁸⁹ Secrétaire syndical dès 1921, Rosselet personnifie l'aile modérée du courant socialiste genevois pour l'ensemble de l'entre-deux-guerres. Très actif dans la propagande, Rosselet dirigera la Coopérative des Imprimeries

tribun Nicole conquiert les espoirs ouvriers, dans un contexte nouveau de crise économique généralisée. Paré de surcroît de l'habit du « martyr » du 9 novembre, le P.S.G. impose son hégémonie sur l'Exécutif genevois de 1933 à 1936 (quatre conseillers sur sept) – une victoire à la Pyrrhus, car « seuls » 45 sièges sur 100 sont conquis par les socialistes au Parlement.

Fidèle à leur programme de 1932, les socialistes entendaient bien améliorer concrètement le sort ouvrier, mais l'alliance de la crise économique et d'une opposition bourgeoise revigorée plombe financièrement les espoirs de réforme du gouvernement socialiste. Dès juin 1934, les caisses sont vides et la seule solution envisageable reste la politique du compromis¹⁹⁰. En novembre 1934, la décision impopulaire de baisse des salaires des fonctionnaires est le point de non-retour pour le gouvernement Nicole¹⁹¹. Cet état de fait place le gouvernement Nicole face à des contradictions insolubles. Pris constamment entre l'obligation de désavouer les actions directes des ouvriers en tant que chef du gouvernement et de les défendre en tant que chef de parti, Léon Nicole est durement tangué par les revendications des éléments libertaires de la République. Dans l'opposition, le camp bourgeois profite de l'opportunité offerte par les actions directes pour demander une plus grande répression étatique.

Sous le gouvernement Nicole, l'ordre véritablement « ouvrier » est défendu par la gauche du socialisme, avec différents autonomes du P.S.G., les communistes et surtout l'avant-garde anarchiste de la F.O.B.B.¹⁹². Il faut insister sur la différence de monde de valeurs entre ces deux forces – parlementaires ou non. Face à l'impuissance légale, seule l'action directe reste une option de lutte contre la crise économique. Quant à la participation communiste, il ne faut pas confondre parti et adhérents. Enfermé dans sa politique de dénonciation, le P.C.G. se trouvait bien loin de la réalité du terrain. Par contre, beaucoup de communistes – en tant que militants individuels – ont pris une part importante au sein des manifestations ou des actions directes du mouvement ouvrier.

Même si l'alternative ouvrière a été constituée par cet embryon parallèle dirigé par les forces anarchistes, les relations entre Nicole et le groupe du Réveil ont parfois été bonnes. Chef de la police, Nicole commence par diminuer drastiquement les mesures de surveillance policière à l'égard des « révolutionnaires¹⁹³ ». Notons aussi que la F.O.B.B. faisait régulièrement appel

populaires. Si Nicole s'avérait un brillant mobilisateur des forces populaires, son impact sur les travailleurs syndiqués était plus faible, du fait principalement de son incapacité à répondre aux exigences pratiques. Rosselet avait dès lors le champ libre pour diriger les forces ouvrières sensibles au socialisme. Voir GILARDI, *op. cit.*, pp.54-55.

¹⁹⁰ GROUNAUER, *op. cit.*, pp.190-192.

¹⁹¹ TORRACINTA, *op. cit.*, p.175.

¹⁹² GROUNAUER, *op. cit.*, pp.175-176.

¹⁹³ Les fascistes, quant à eux, continuent à être surveillés de près. Le Procureur de la Confédération s'en inquiète d'ailleurs. Voir AF, E4320, 1975/40, C.8.245, Bd.11, *Bericht des Bundesanwaltschaft, Die situation in Genf*. Cité dans RAUBER (2007), *op. cit.*, p.118.

aux services de l'avocat Jacques Dicker, conseiller national socialiste proche de Nicole¹⁹⁴. Un autre exemple est donné par l'affaire de la grève des parqueteurs (début 1936). Les syndiqués corporatistes avaient signé un accord acceptant une baisse des salaires. En représailles, le syndicat dirigé par Tronchet empêchait la reprise du travail aux ouvriers chrétiens-sociaux¹⁹⁵. L'aide du Conseil d'Etat est alors décisive pour le succès de la F.O.B.B. L'Etat « rouge » défend clairement l'option choisie par la F.O.B.B., soutenant le principe de liberté de grève au détriment de celui de liberté de travail. Pour le gouvernement Nicole, cette option comportait un prix : elle donnait du grain à moudre à une opposition qui n'en demandait pas tant, elle qui se trouvait de plus en plus unie dans ce qui deviendra l'« Entente nationale ».

Les anarchistes, eux aussi, n'ont pas toujours dénoncé la politique socialiste, dans un souci d'entente de « classe ». *Le Réveil* précisait que, face aux contrariétés rencontrées par le P.S.G., « les anarchistes s'étaient engagés à ne pas trop en demander au gouvernement, pour ne pas le mettre en difficultés¹⁹⁶. » Mais cette attitude ne dure pas. En 1935, *Le Réveil* déplore le bilan négatif du gouvernement socialiste au pouvoir, et condamne son « opportunisme politique¹⁹⁷ ». A la fin de la Genève Rouge, les forces nicolistes convergent de plus en plus vers les positions du Parti communiste genevois. Symboliquement, une volonté de Front unique voit le jour dans la tentative d'organisation d'un premier mai 1936 unitaire. L'aile modérée du P.S.G. s'y oppose âprement, tout comme les forces anarcho-syndicalistes¹⁹⁸. L'anticommunisme d'un Rosselet et d'un Tronchet se rejoignent, et l'assemblée des délégués de l'U.S.C.G. finit par refuser officiellement toute idée de Front unique. A ce moment, les dissensions entre les deux ailes socialistes sont devenues insurmontables. En septembre 1936, le rédacteur socialiste du *Syndicaliste*, organe de l'U.S.C.G. épingle le gouvernement Nicole : « Ce gouvernement n'a rien fait de bon pour les travailleurs¹⁹⁹. » La rupture est consommée, même si la scission définitive du P.S.G. interviendra seulement en 1939.

Dans cette configuration socialiste bicéphale, les relations entre la F.O.B.B. et l'U.S.C.G. ont été tout aussi ambiguës. Mais les deux syndicats connaissaient une plus grande proximité de lutte. Le respect mutuel entre Tronchet et Rosselet contraste avec les relations houleuses de l'anarchiste à l'encontre de Léon Nicole. Après avoir longtemps couvé son opposition, la « bande à Tronchet » passe à une confrontation ouverte avec le gouvernement « nicoliste »

¹⁹⁴ DICKER Jacques (1879-1942) : russe israélien naturalisé suisse en 1915, Dicker est, avec Léon Nicole, le représentant le plus influent de l'aile « dure » du P.S.G. Conseiller national entre 1922 et 1925, puis entre 1928 et 1941. Voir *DHS*.

¹⁹⁵ *Mémorial du Grand Conseil genevois*, 18 janvier 1936, p.1067. Cité dans RAUBER (2007), *op. cit.*, p.117.

¹⁹⁶ *Le Réveil*, 21 septembre 1935.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ Tronchet écrit dans le *Syndicaliste*, organe de l'U.S.C.G. en juin 1936 : « Unité ? Oui toujours ! Subordination ? Non, jamais ! » Cité dans GILARDI, *op. cit.*, p.57.

¹⁹⁹ Cité dans *idem.*, p.54.

en décembre 1935 avec l'affaire des taudis de Saint-Gervais. Dans le monde syndical, les relations entre socialistes et anarchistes ne sont jamais arrivées à ce point de non-retour, malgré de nombreuses frictions.

A la lecture des affiches éditées par l'U.S.C.G. pour ses différentes conférences ou débats, les liens de bonne entente existant entre l'union d'inspiration socialiste et l'anarcho-syndicalisme sont reconnaissables à un fait : Lucien Tronchet fait presque toujours partie de la liste des orateurs. Ce travail commun s'explique par un anticommunisme partagé et une certaine sensibilité ouvrière « autonomiste ». Dès sa création, l'U.S.C.G. était pensée par l'U.S.S. comme un moyen d'étendre son influence en Suisse romande et de damer le pion aux perspectives communistes. En 1924, Charles Rosselet s'imposait à la présidence de cette nouvelle organisation, allant à l'encontre d'un Léon Nicole espérant faire du syndicat un instrument politique²⁰⁰. L'U.S.C.G. est toujours restée très proche du Parti socialiste genevois, sans toutefois se confondre avec lui. Elle a de ce fait réussi à amalgamer différents acteurs syndicaux, dont les anarcho-syndicalistes. Contrairement à l'exemple français des Bourses du Travail, l'U.S.C.G. avait plus une fonction de représentation et de lieu de débat que de lutte, autre élément expliquant la large participation de la F.O.B.B. Cartel des fédérations ouvrières associées à l'U.S.S., l'U.S.C.G. fonctionnait comme une organisation faitière n'ayant pas de droit d'intervention à l'intérieur des sections²⁰¹.

Membre influent du Grand Conseil, Rosselet porte bien souvent la voix syndicale à l'intérieur du législatif genevois. Même s'il place la légalité des moyens avant la légitimité des fins, Rosselet intervient plusieurs fois en soutien, sur le fond, des ouvriers ligueurs. Lors du développement de la L.A.B., et spécialement à l'occasion des premiers procès, l'U.S.C.G. défend officiellement les actions directes en attaquant l'attitude du gouvernement. Lors de l'affaire de Versoix, l'U.S.C.G. édite ainsi une circulaire annonçant un meeting de protestation contre les poursuites lancées contre les militants anarcho-syndicalistes²⁰². Même si l'U.S.C.G. était scindée sur le plan des idées entre socialisme et anarchisme, une union pragmatique la tenait sur pied et permettait d'engager une action collective soutenue. Le réformisme du président Rosselet s'amalgamait à l'action directe prônée par la F.O.B.B., elle qui fournissait la majeure partie des effectifs avec la section de la F.O.M.H. Quant aux membres du Parti communiste, ils étaient trop faibles pour infléchir les positions, mais suffisamment forts pour créer quelques divisions internes²⁰³. En 1932, le projet d'Immeuble coopératif des

²⁰⁰ WEIBEL, *op. cit.*, p.45.

²⁰¹ En dix ans (1927-1937), l'union suit l'embellie des différentes sections syndicales et voit ses effectifs doubler. Voir GILARDI, *op. cit.*, p.49.

²⁰² Le secrétaire A. Dufaux y écrit : « [la] police se fait ainsi la protectrice de ceux qui abusent de la confiance des travailleurs pour lesquels un contrat de travail est une propriété sacrée. » ASIB, Classeur 142. Notons que Rosselet témoignera devant le tribunal de la justesse de la cause anarcho-syndicaliste.

²⁰³ MONETTI, *op. cit.*, pp.91-92.

Imprimeries populaires symbolise les intérêts communs liant les éléments socialistes et anarchistes genevois : différents syndicats, coopératives, rédactions ouvrières se réunissent physiquement dans une sorte de grande Maison du Peuple. Construits sous l'égide de la C.O.G.B. et de Lucien Tronchet, deux nouveaux bâtiments accueillent les bureaux de l'U.S.C.G., de la F.O.B.B., de la F.O.M.H., mais aussi de la rédaction du *Travail*²⁰⁴. Ce mouvement de centralisation est peut-être le premier exemple de la progressive « normalisation » de la F.O.B.B. genevoise, qui court sur l'ensemble de la décennie.

8.3. Les syndicats chrétiens-sociaux, ennemis déclarés

Les syndicalistes chrétiens-sociaux et anarchistes partageaient au moins une chose : ils se vouaient une haine réciproque. Tout les opposait : « lutte des classes » contre « collaboration », émancipation contre participation, action directe contre négociation, « rouge » contre « jaune²⁰⁵ ». Il est piquant de constater que les deux factions tenaient *mordicus* à cette vision bicolore du monde ouvrier. Les anarchistes brocardaient les « Jaunes de la Pélisserie²⁰⁶ », alors que les syndicats corporatistes vilipendaient les « matraqueurs rouges » de la L.A.B. :

Pour effrayer de braves ouvriers élevés dans la religion chrétienne, les dirigeants papistes lancent aux syndicalistes que nous sommes, l'épithète de « Rouge » qu'ils voudraient injurieuse et que nous relevons avec fierté²⁰⁷.

Responsable de ses lignes, la F.O.B.B. genevoise se trouvait aux antipodes du christianisme social pour deux raisons au moins. La première est idéologique, l'anarchisme étant une doctrine profondément anticléricaliste. La seconde est pratique, le principal ennemi d'un ouvrier en grève restant un ouvrier qui accepte de travailler. Les chrétiens-sociaux étaient systématiquement raillés par *L'Ouvrier* ou *Le Réveil*. On leur reprochait les divisions qu'ils entraînaient, les conventions « au rabais » qu'ils signaient, leur qualité de « briseur de grève ». Surtout, ils étaient perçus comme de vulgaires marionnettes patronales ou gouvernementales. Dans la même veine, les syndiqués chrétiens-sociaux étaient confondus à des « fascistes caractérisés²⁰⁸. » Il est vrai que le mouvement de jeunesse corporatiste, les

²⁰⁴ WEIBEL, *op. cit.*, p.67. Auparavant, Rosselet mettait déjà à disposition ces Imprimeries pour l'édition des affiches de propagande de la F.O.B.B. Voir AMAR, *op. cit.*, p.44.

²⁰⁵ Dans sa typologie des couleurs, Michel Pastoureau relève à quel point le jaune est, depuis le Moyen Age au moins, la marque des traîtres et des félons. Lors de la politisation des couleurs au XIXème, le « jaune » est appliqué aux syndiqués chrétiens-sociaux, aux « briseurs de grève ». Quant au rouge, et spécialement le drapeau rouge, il a acquis un aspect révolutionnaire lors de la sanglante journée parisienne du 17 juillet 1791, devenant par la suite la marque caractéristique de l'insurrection. PASTOUREAU Michel, *Dictionnaire des couleurs de notre temps, symbolique et société*, Paris, Christine Bonneton, 2007, p.77 et p.131.

²⁰⁶ *Le Réveil anarchiste*, 18 octobre 1930.

²⁰⁷ ASIB, Classeur 164, feuillet « A bas les masques chrétiens-sociaux, à Genève et ailleurs », fin 1932.

²⁰⁸ TRONCHET Lucien, « Les ratichons contre la F.O.B.B. », *Le Réveil*, 18 octobre 1930. En dernier recours, le corporatisme chrétien-social doit être distingué du corporatisme totalitaire inspiré par le régime italien. Pourtant, il est vrai que Berra possédait des positions tranchées sur les exemples italiens et même allemands. En décembre 1933, il en appelle à l'exemple nazi avec « l'adhésion unanime et enthousiaste de la classe ouvrière à la nouvelle

Jeunes Travailleurs, manifestait parfois en compagnie des chemises noires de l'Union nationale, ou que Berra ne cachait pas ses sympathies pour le régime mussolinien, voire hitlérien. A cette accusation antifasciste de la F.O.B.B. répondaient en écho Berra et Miazzia, les responsables du mouvement corporatiste : pour eux, la « bande de Tronchet » virait au totalitarisme stalinien²⁰⁹.

A peine la Ligue d'Action était-elle portée sur les fonts baptismaux que les chrétiens-sociaux étaient désignés par les militants de la F.O.B.B. comme l'ennemi « ouvrier » à abattre, le « kroumir », celui qui ne respectait pas les conventions. En réponse, les « Jaunes » perçoivent la Ligue d'Action comme une dangereuse bande de terroristes²¹⁰. Lors de la grève d'opposition déclarée à l'occasion du procès de l'affaire de Versoix, les Syndicats chrétiens de la construction édite une brochure qui invite leurs membres à « aller au travail. [...] Si vous travaillez et qu'une menace grave vous soit faite, quittez le chantier afin de ne pas provoquer des incidents²¹¹. » Par cet exemple, les chrétiens-sociaux semblent adopter une position de repli en cas d'escalade de la violence, spécialement lorsque la Ligue d'Action est impliquée.

Née dans les cercles catholiques du début du siècle, l'idéologie chrétienne-sociale a touché Genève avec un décalage par rapport au reste de la Suisse romande, du fait de sa composition confessionnelle. En 1921, le premier syndicat de type corporatiste apparaît dans la Cité de Calvin²¹². A la recherche d'une troisième voie entre capitalisme et communisme, le mouvement prônait un retour à la communauté professionnelle, trouvant ses racines dans le *Rerum Novarum* de Léon XIII (1891) – réactivé pour notre objet par le *Quadragesimo Anno* (1931)²¹³. Précisons que les convergences entre christianisme social et fascisme existaient bel et bien en Suisse, mais que le mouvement corporatiste préexistait à l'idéologie totalitaire venue d'Italie²¹⁴.

Menés depuis 1923 par le journaliste Henri Berra, les chrétiens-sociaux genevois connaissent un développement intéressant à la fin de la décennie. En mai 1929, 2'200 membres sont

formule du front national allemand. » Cité dans WEIBEL, *op. cit.*, p.74. Voir aussi DECOLLOGNY André, *L'idée et les réalisations néo-corporatives à Genève durant l'entre-deux-guerres*, Genève, Université de Genève, 1966 (mémoire de licence, non publié). Un autre exemple plus tardif, donné par Berra en 1936 : « Mussolini ! [...] Franco ! [...] Ce sont là des hommes qui défendent la civilisation humaine et l'Europe contre les assauts de la barbarie asiatique et l'offensive des Sans-Dieu. » *La Liberté syndicale*, 23 octobre 1936.

²⁰⁹ RUFFIEUX Roland, *Le Mouvement chrétien-social en Suisse romande, 1891 – 1949*, Fribourg, Editions universitaires, 1969, p.308.

²¹⁰ « Les tentatives de kroumirage sont écrasées par la L.A.B. Ses agents sont démasqués dans les boîtes, qui sont levées par les Rouges. [...] C'est parce les jaunes de la Pélisserie ne peuvent pas saboter les conventions que la clique chrétienne-sociale, les curés et le renégat du socialisme R. Leyvraz, nous accusent de faire du terrorisme et du banditisme. » *Le Réveil*, 18 octobre 1930.

²¹¹ ALT, T.5.1.

²¹² Voir RUFFIEUX Roland, *op. cit.*

²¹³ Avec la refonte de la Constitution fédérale de 1874, la Suisse assistait à la reconnaissance de la liberté d'association, de la liberté de commerce et de l'industrie, principes qui n'iaient dans les faits l'existence des corporations, mais ne les fit pas complètement disparaître. JOST (2004), *op. cit.*, p.635.

²¹⁴ GILARDI, *op. cit.*, pp.74-75.

répartis au sein de trente et un syndicats²¹⁵. Le patronat genevois est également séduit en nombre par la doctrine corporatiste et deux cents petites et moyennes entreprises se fédèrent en 1931. La Fédération genevoise des Corporations est née. Mais il faut attendre la crise économique des années trente pour constater la percée du mouvement, parallèle au virage corporatif pris par le christianisme-social genevois²¹⁶. De sa fondation en janvier 1933 à janvier 1935, les abonnés à *La Liberté syndicale* passent de 2'200 à 7'650²¹⁷. Le ressentiment de la F.O.B.B. à l'égard de son ennemi chrétien-social ne fait alors qu'augmenter. Les colonnes de *L'Ouvrier* sont alors pleines de dénonciation du « péril clérical²¹⁸ », représenté notamment par le rédacteur en chef du *Courrier de Genève*, René Leyvraz²¹⁹. En juin 1933, devant la vague de fond corporatiste, *L'Ouvrier* fait paraître en supplément une feuille éphémère, *Clairvoyance syndicale*, s'attaquant exclusivement au mouvement mené par Henri Berra²²⁰. Autonomiste, la F.O.B.B. reproche aux chrétiens-sociaux leur lutte « politique ».

Au milieu des années trente, la F.O.B.B. doit composer avec un courant chrétien-social ayant voix au chapitre. Auparavant, la force des hommes de Tronchet leur permettait de rejeter, après quelques pressions, les syndiqués chrétiens-sociaux de la table des négociations (p.ex. lors de la grève de mai 1928). En janvier 1935, ce n'est plus le cas. En effet, la F.O.B.B. est obligée de lancer un « référendum syndical du bâtiment » dans la lutte qu'elle mène pour les conventions collectives. Ce référendum devait établir dans les faits la légitimité de la représentation unique de la F.O.B.B.²²¹. En résumé, le corporatisme chrétien-social a été sur le plan des rapports patronat-syndicat l'extrême opposé de la solution développée par la Ligue d'Action, celle de l'emploi de tous les moyens pour faire respecter ses droits. Le corporatisme avait foi dans les vertus de la collaboration entre ouvriers et patrons ou dans les règlements de conflit par les tribunaux paritaires.

²¹⁵ GROUNAUER, *op. cit.*, p.63.

²¹⁶ EMMENEGGER Françoise, *Le mouvement chrétien-social à Genève, 1919-1936*, Fribourg, Editions universitaires, 1969, p.65.

²¹⁷ GILARDI, *op. cit.*, pp.75-76.

²¹⁸ *L'Ouvrier*, 11 octobre 1933.

²¹⁹ La doctrine sociale du catholicisme a fait irruption dans les colonnes du *Courrier de Genève* dans les années vingt, sous la direction de René Leyvraz (1923-1935). Le journal se faisait l'écho du syndicalisme chrétien, du corporatisme et du Parti indépendant chrétien-social. Voir *Le Courrier de Genève*, 3 mai 2008.

²²⁰ WEBER, *op. cit.*, p.127.

²²¹ « Qu'est-ce que le référendum syndical du bâtiment ? », *L'Ouvrier*, 16 janvier 1935. « Notre syndicat [doit être] à même de contredire les patrons, qui prétendent que nous sommes les représentants d'une minorité de travailleurs du bâtiment. » Un même constat est établi pour l'année 1937 : « nul doute que sans la dispersion des forces ouvrières, provoquée par les 'autonomes' et les chrétiens-sociaux, les gains [des mouvements de grève] auraient été plus grands. » ASIB, Classeur 164, *Rapport 1937*.

8.4. Mise au pas artificielle de l'Opposition syndicale révolutionnaire (O.S.R) : rapport bivalent avec le groupuscule communiste

Si les meneurs de la Ligue genevoise entendaient encadrer les ouvriers du bâtiment, il fallait que cette mise au pas ne concerne pas seulement les « kroumirs », mais également les membres internes du syndicat. De 1927 à 1935, la gouvernance de la F.O.B.B. a été l'objet d'une lutte de tendances entre l'anarchisme et le communisme. Farouches opposants sur le plan idéologique, l'extrême-gauche et l'ultragauche ont tout de même connu de nombreux points de convergence, avant tout sur le terrain de la *praxis*. Tous les membres (masculins) du P.C.G. étaient par exemple automatiquement membres de la Garde ouvrière, donc rompus à l'action²²². Contrairement à la tendance majoritaire de l'U.S.S., la section genevoise de la F.O.B.B. a longtemps pratiqué une politique conciliante à l'intention des communistes. Ces derniers étaient des forces vives non négligeables dans une perspective de « lutte des classes », même pour les anarchistes. La participation de nombreux communistes à la Ligue d'Action en témoigne.

Pour comprendre les relations de ces deux « frères ennemis », revenons à la genèse de l'Opposition syndicale révolutionnaire à Genève, une dissidence communiste qui se déploie de 1927 à 1935. Au cours des années vingt, l'U.S.S. avait entamé l'exclusion progressive des cellules communistes travaillant en son sein. En 1927, les articles statutaires de l'U.S.S. excluent définitivement tout membre dirigeant se réclamant du communisme. Le cartel syndical bâlois était spécialement visé. L'année suivante, ces exclus se regroupent au sein de l'Opposition Syndicale Révolutionnaire (O.S.R.), nouvellement créée en suivant les mesures prescrites par le *Komintern*. L'action de l'O.S.R. a été définie par le Xème plénum de Moscou de la façon suivante :

isoler des masses d'adhérents les chefs traîtres et [...] créer une organisation de masse, unissant le Parti Communiste à la classe ouvrière. L'O.S.R. doit monter à la crête de l'essor révolutionnaire et du mouvement des masses contre les bonzes réformistes et devenir le levier et la base organique de la création de syndicats rouges indépendants²²³.

La Centrale de la F.O.B.B. mettra un peu plus de temps à « purger » ses éléments bolchevistes, puisqu'elle fait signer à ses responsables une déclaration désavouant le P.C.S. en 1930 seulement, tout en excluant conjointement la section bâloise²²⁴. Cette exclusion

²²² Voir STUDER (1994), *op. cit.*, biographies. Les meneurs de cette Garde étaient Mégevand, Kopjar et Francioli. Fait intéressant : les trois sont inculpés en même temps que Tronchet lors de l'action L.A.B. de la Rue du Commerce, le 27 mai 1931.

²²³ Cette citation provient du *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935 (in ALT, T.5). Ce rapport fait mention d'un article de la revue communiste *L'Internationale syndicale rouge* de décembre 1932, p.928. Voir aussi GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, pp.112-113.

²²⁴ Le cartel bâlois du bâtiment avait vu sa tentative de grève non-statutaire échouée après 33 semaines. Voir GERSTER Willi, *Die Basler Arbeiterbewegung zur Zeit der Totalkonfrontation zwischen Sozialdemokraten und Kommunisten*, Basel, Rotpunktverlag, 1980, p.219.

répondait à la ligne sectaire empruntée par les communistes, qui avaient lancé l'année précédente leur slogan : « briser la légalité syndicale social-fasciste²²⁵. »

Dans l'espace genevois, le Parti communiste genevois conserve durant tout l'entre-deux-guerres une constante d'une soixantaine de membres actifs²²⁶. Cette faiblesse quantitative contraste avec un militantisme vigoureux et une hyperactivité propagandiste. Dans l'imaginaire collectif ouvrier, les communistes avaient relativement bonne presse, car l'U.R.S.S. offrait l'image de la première mise en place d'un régime collectiviste. Beaucoup d'organisations sportives, sociales et culturelles relayaient une propagande en sa faveur et les premiers contacts avec d'autres courants de la gauche genevoise s'établissaient à l'intérieur de ces structures²²⁷. Seuls le groupe du Réveil et les socialistes « réformistes » rejetaient en bloc ce philosoviétisme. Très tôt, *Le Réveil anarchiste* avait marqué son antibolchevisme en supprimant le vocable « communiste » de son titre (1925). Idéologiquement, les anarcho-syndicalistes ne pouvaient s'entendre avec les communistes : la pensée d'un Lucien Tronchet était traversée par l'autonomie formelle du champ économique par rapport au domaine politique. Une certaine entente a cependant été possible entre les deux formations, par la médiation de l'action directe, « sur le terrain ».

Une hypothèse peut amener à une compréhension relativement fiable des rapports entre anarchistes et communistes au sein de la F.O.B.B. genevoise. Vers 1928-1929, les communistes Walter Spring et Francis Lebet occupent encore les postes dirigeants de la section. Le premier nommé est président, le second secrétaire général²²⁸. Dans ses mémoires, Jean Vincent se souvient d'ailleurs du bon accueil réservé aux militants bolchevistes par les syndicats de la construction, contrairement à l'U.S.C.G. ou à la F.O.M.H. :

Seule nous restait une influence dans les syndicats du bâtiment (terrassiers, maçons, peintres, ferblantiers, charpentiers et ébénistes) où nos camarades n'étaient pas seulement inscrits, mais exerçaient des fonctions, en tant que présidents ou secrétaires de groupes, juges prud'hommes, commissaires d'apprentissage et délégués aussi à l'Union des Syndicats²²⁹.

A la fin de l'été 1928, une polémique éclate dans les colonnes de *L'Ouvrier* entre les meneurs communistes genevois et Clovis Pignat. Spring se définit ouvertement comme « oppositionnel²³⁰ », en référence à la tactique développée par l'O.S.R. Francis Lebet entame

²²⁵ Cité dans RAUBER (1997), *op. cit.*, p.230.

²²⁶ STUDER (1992), *op. cit.*, p.43. Lors d'une élection anticipée en février 1933, le candidat communiste Jules Daviet n'obtient que 286 voix sur un total de 32'000 votants. Voir TORRACINTA, *op. cit.*, p.42.

²²⁷ Parmi les organisations prosoviétiques, citons les Amis de l'U.R.S.S., le Cercle ouvrier, la Chorale de l'Avenir, le Secours Ouvrier International, la Société coopérative ouvrière, le Théâtre prolétarien. Voir MONETTI, *op. cit.*, pp.98-99.

²²⁸ Ces faits sont tirés de *L'Ouvrier* du 26 août 1928 et du 26 juillet 1929. Dans un mémoire de 1942, Tronchet explique encore que la section genevoise de la F.O.B.B. des années vingt n'existe pas sur le plan national car « les querelles intestines se donnent libre cours au sein des organisations syndicales, impuissantes sur le chapitre des tendances politiques... russes. » ASIB, Classeur 88, Correspondance 1942, TRONCHET Lucien (1942), *op. cit.*

²²⁹ VINCENT, *op. cit.*, p.112.

²³⁰ *L'Ouvrier*, 15 août 1928.

lui un plaidoyer contre les fonctionnaires centraux, « hommes de paille, se chargeant de sales besognes contre les militants révolutionnaires [...], ou [faisant] par leur activité collaborationniste constamment le jeu du patronat²³¹. » L'idéologie de l'O.S.R. correspondait à la tactique « classe contre classe » édictée par le *Komintern* dans ces années-là : toutes les autres forces de la gauche genevoise étaient considérées *a priori* comme « social-fascistes » ou « social-traîtres ». Les écrits du *Drapeau rouge* sont là pour le prouver²³². L'inimitié, voire la haine, qui a pu germer au sein de la Centrale de la F.O.B.B. à l'égard d'un tel mouvement se comprend aisément. Une hypothèse pourrait alors expliquer le virage pris par la F.O.B.B. genevoise au cours de l'année 1929, celle du tournant, celle où l'anarcho-syndicalisme, symbolisé par Tronchet et la L.A.B., émerge à la tête de la section. Les dirigeants centraux peut-être, Clovis Pignat certainement, ont pu jouer la carte « anarchiste » au détriment d'une influence communiste qui commençait à inquiéter. C'est d'ailleurs un Clovis Pignat remonté qui répond en juin 1929 aux critiques du président Spring :

Ce n'est pas dans mon intention de faire une guerre aux communistes dans le journal fédératif, et qu'à ce propos, je ne suis pas des ordres de la centrale. [...] Je suis profondément convaincu de la nécessité de mettre au pilori certains acteurs inconscients ou crapuleux qui ne reculent devant rien pour discréditer les représentants ou les actes officiels de la fédération²³³.

Dans *L'Ouvrier*, la coïncidence chronologique est frappante entre la disparition des signatures de Lebet et Spring et l'apparition régulière de celle de Tronchet (été 1929). Cette concomitance se retrouve également dans la naissance de la Ligue anarcho-syndicaliste, soutenue directement par Pignat. Tout comme les communistes, Tronchet représentait une option « radicale ». Mais, au contraire de ces derniers, ce radicalisme se plaçait sur le plan de la lutte économique, et non politique²³⁴. Ces coïncidences pourraient bien revêtir l'aspect d'une concordance et expliquer pourquoi le gouvernail du syndicat de la construction sera fermement tenu par l'anarcho-syndicalisme dans les années trente.

Si l'arrivée de l'anarchisme à la tête de la F.O.B.B. genevoise reste sujette à caution, la participation de nombreux communistes aux actions directes de la Ligue est avérée. Les collusions entre les deux mouvements étaient au moins aussi fréquentes que les attaques

²³¹ *L'Ouvrier*, 26 septembre 1928.

²³² « Car, pour être sectaires, nous étions sectaires, dans les années 20 et au début des années 30. [Nous avions] une hostilité sans nuance et sans faille à l'adresse des socialistes, sans discrimination. » VINCENT, *op. cit.*, pp.110-111.

²³³ *L'Ouvrier*, 5 juin 1929. Cette polémique s'insère temporellement dans ce qui est connu comme l'affaire lausannoise Scherrer. Ce dernier, communiste meneur du syndicat des maçons et manœuvres de 1926 à 1929, a lancé un long mouvement de grève sans soutien de la Centrale, qui débouche sur un échec complet. Il est condamné à 100 jours de prison, suspendu, puis exclu de la F.O.B.B. en 1930. Voir STUDER (1994), *op. cit.*, p.702.

²³⁴ Voir par exemple l'explication de Tronchet donnée dans *L'Ouvrier*, 19 mars 1930 : « Quant à l'appellation d'anarcho-réformiste que l'on m'adresse comme une injure, elle me fait sourire de pitié fraternelle [...]. [Les travailleurs] ont un même adversaire immédiat, le patronat. Il faut donc trouver pour ces travailleurs de toutes tendances un terrain neutre pour une entente possible et rapide. Ce terrain est là : syndical. »

récioproques qu'ils se lançaient. Francis Lebet, président du P.C.G. au début des années trente, se fait remarquer pour sa participation à l'action de Cornavin (décembre 1930) ainsi qu'à celle de la rue du Commerce (mai 1931). Walter Spring, lui, est sur le banc des accusés de l'affaire de Versoix. D'autres membres influents de l'O.S.R. ont défrayé la chronique au sein de la Ligue : Jean Segesmann (affaire de Versoix, affaire de la maison Olivet), Louis Huissoud (Cornavin, Versoix), Paul Mégevand, Philippe Kopjar et Robert Chauvy (affaire de la rue du Commerce). Certains encore ont occupé des postes dans les différents syndicats de la F.O.B.B., sans que la chronique judiciaire ne les épingle, comme Etienne Lentillon ou Emile Schaulin. A fortiori, des articles L.A.B. sont signés par Mégevand (avril 1931) et Huissoud (août 1934), membres reconnus de l'O.S.R. Mais l'exemple le plus révélateur pourrait bien être la nomination de G. Baumgartner comme premier « guide » de la L.A.B., avant que celui-ci ne soit exclu pour « attitude calomniatrice » par l'assemblée générale²³⁵.

Les composants communistes de la F.O.B.B. sont mieux connus grâce à un document de première main de mars 1935 : après une longue période de tolérance, Lucien Tronchet tourne sa veste (syndicale) et entame une procédure d'exclusion de différents membres du Parti communiste, sous la supervision du Comité central zurichois et du secrétariat romand. Le 23 mars 1935, un « Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève²³⁶ », long d'une dizaine de pages dactylographiées, revient sur les relations tendues du syndicat avec les membres de l'O.S.R. Il met en lumière de nombreux pans cachés des relations entre anarchistes et communistes.

Tronchet y explique pourquoi en 1930, il s'est refusé à appliquer les directives d'expulsion données par la Centrale : il espérait que les membres de l'O.S.R. « comprendraient que dans nos syndicats, nous ne savions que faire des mots d'ordre des partis politiques [...]»²³⁷. Le président de la F.O.B.B. revient longuement sur différents épisodes de « sabotage » et de « trahison » engagés par l'O.S.R. depuis 1932, spécialement depuis la non-réélection du secrétaire permanent Balbi au comité de section. Les syndicats des ébénistes et des machinistes seraient en outre totalement « dominés par l'ingérence du Parti communiste et de l'Opposition syndicale [...]»²³⁸. Mais c'est l'affaire dite de Riant-Parc (1932) qui met le feu aux poudres : les deux communistes Wuttrich et Mégevand, membres du comité des maçons

²³⁵ ASIB, Classeur 164, *Rapport annuel 1931*. Il n'est pas possible de relier avec certitude Baumgartner au mouvement communiste. Toutefois, pour étayer cette hypothèse, Lucien Tronchet note au sujet de Baumgartner dans son rapport de 1931 : « la lutte des tendances n'épargna, hélas, pas non plus notre section. »

²³⁶ ALT, T.5, *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935. « Après une dizaine d'années de luttes stériles [...] contre les intrigues intérieures d'un parti qui veut la mainmise sur nos syndicats, nous sortons de notre tolérance considérée par ces politiciens comme une faiblesse. »

²³⁷ « De notre côté, [...] nous faisons l'impossible pour éviter de mettre au grand jour le mal qui nous minait. » *Ibid.*

²³⁸ *Ibid.*

et manœuvres, lancent un mouvement de grève, en s'alliant aux syndiqués chrétiens-sociaux²³⁹. « A la suite de cette affaire, le syndicat des maçons et manœuvres décida de ne plus accorder de fonction à des membres du P.C. ou de l'O.S.R.²⁴⁰ » dit le rapport.

Parallèlement à cette dénonciation rédigée par Tronchet, une « Réunion d'enquête » est convoquée par le Comité central de la F.O.B.B.²⁴¹. Au cours de cette séance, Huissoud se défend en mettant en exergue l'implication des communistes dans les différentes luttes de la Ligue :

Il ne faut pas que Tronchet croit que c'est lui seul qui fait la F.O.B.B. Depuis 1928, nous avons toujours été au premier rang des combattants [...]. Je demande à Tronchet si, depuis 1928, le groupe du bois a diminué d'un seul membre ; quant aux maçons et manœuvres, c'est grâce à la Ligue d'Action, où nous n'avons jamais manqué une séance, que leur syndicat est aussi fort et jouisse d'une grande popularité²⁴².

Le rapport d'enquête mentionne la capitulation de l'ensemble des membres de l'O.S.R., qui acceptent de signer un formulaire d'engagement les obligeant à adopter les décisions de la F.O.B.B. zurichoise. Cette concession, si elle a bien eu lieu, s'explique facilement. En 1935, les communistes ont adopté une nouvelle tactique politique, celle du Front unique de la gauche contre la menace fasciste. Ce changement pourrait également expliquer pourquoi la F.O.B.B. accepte de révéler au grand jour, après tant d'attente, les tensions internes qui la minent – des tensions qui ne l'ont toutefois jamais immobilisée.

Suivant la tactique de front unique, l'organe communiste *La Lutte* appelle à la dissolution des cellules syndicales révolutionnaires²⁴³. Celles-ci n'ont de toute façon jamais connu une grande importance, si ce n'est par la vigueur et la hargne de leur propagande. Jamais l'O.S.R. n'a réussi à mettre sur pied un véritable organe de coordination et de régulation. En 1932, Jules Humbert-Droz ne dénombrait que 350 membres dans son rapport à l'Exécutif élargi de la IIIème Internationale²⁴⁴. Le règlement de compte de mars 1935 entre Tronchet et les

²³⁹ Une plaquette de l'O.S.R. confirme cette version : « TRONCHET nous accuse de faire le front unique avec les chrétiens-sociaux. Parfaitement, nous avons à la Riant-Parc SA réalisé l'unité de lutte de tous les ouvriers y compris les chrétiens-sociaux tout comme les chômeurs à la Genevoise. » ALT, T.5., O.S.R., « Une nouvelle calomnie : après Piguët, Tronchet », [1932]. Voir aussi TRONCHET Lucien, « Les diviseurs bolchevistes », *L'Ouvrier*, 7 mars 1933 : « Il faut maintenant réagir, comme auparavant à Lausanne, Bâle et Zurich contre les communistes. »

²⁴⁰ ALT, T.5., *Rapport au comité central de la F.O.B.B. contre les intrigues du Parti communiste au sein de la section F.O.B.B. de Genève*, 23 mars 1935.

²⁴¹ Y participent d'un côté, Clovis Pignat, Auguste Vuattolo, Lucien Tronchet, Gaston Guéniat et J. Perrinotto ; de l'autre pour le parti communiste, « W. Spring, Huissoud, Segessmann, Lentillon, Schaulin, Megevan, Lichte[n]be[rg]. » Voir ALT, T.5, *P.V. de la réunion d'enquête sur les agissements des membres appartenant à l'opposition syndicale révolutionnaire et du parti communiste convoquée par le C.C. de la F.O.B.B.*, 23 mars 1935.

²⁴² *Ibid.*

²⁴³ MONETTI, *op. cit.*, pp.198-200. La presse communiste genevoise a été représentée de 1923 à 1934 par *Le Drapeau rouge*, qui connaîtra un tirage de 1'000 à 1'500 exemplaires. En mai 1931, l'organe est élargi à l'ensemble de la Suisse romande, avant d'être remplacé par *La Lutte* trois ans plus tard. Celle-ci arrête de paraître en septembre 1937. *Idem.*, pp.98-99.

²⁴⁴ HUMBERT-DROZ Jules, *Mémoires*, tome III, Neuchâtel, A La Baconnière, 1969-1973, p.42. De retour aux affaires après son éloignement voulu par le Komintern (septembre 1932), Humbert-Droz dissout d'ailleurs l'O.S.R. de Suisse romande en 1936. Voir GARBANI, SCHMID, *op. cit.*, p.115.

opposants communistes n'empêche d'ailleurs pas deux membres de l'O.S.R., Francioli et Lichtenberg, de prendre part au coup d'éclat de la démolition des taudis, venant confirmer une tendance transversale de l'action directe : les querelles de clocher n'empiètent pas sur la lutte de terrain. Rappelons que cette union pragmatique, élargie à certains socialistes, s'est retrouvée aussi bien dans la bataille antifasciste du 9 novembre 1932 que dans le Comité des Chômeurs. Sur le plan de la fraternisation, les communistes n'étaient d'ailleurs pas si éloignés du groupe du Réveil. Le même type de socialisation et de fraternisation est développé : chez les « camarades » communistes, le parti devient « milieu », qui englobe toute la vie, qui la phagocyte et lui donne sens. L'anarchisme se vit sur le même mode, sauf que le syndicat y occupe la fonction du parti²⁴⁵.

Une dernière remarque vient illustrer la collusion entre anarchistes et communistes au sein de la L.A.B. A droite de l'échiquier politique, il n'était pas rare d'amalgamer les militants anarcho-syndicalistes à leurs voisins bolchevistes. *Le Journal de Genève* par exemple compte Tronchet comme un des leaders communistes en compagnie de Lebet et Mégevand, en 1931²⁴⁶. La plupart du temps, la presse décrit les Ligueurs comme des « Rouges », des communistes²⁴⁷. On ne trouve (presque) jamais mention d'« anarchisme » dans les références médiatiques ou politiques à la Ligue d'Action. Le M.P.F. quant à lui qualifiera en 1937 le « député » Tronchet comme l'« agent principal des Komintern à Genève²⁴⁸. » Ce jugement totalement erroné s'inscrit dans la problématique internationale de la Guerre d'Espagne.

8.5. Les méthodes d'extrême-droite : un troublant jeu de miroir

Politiquement, l'anarcho-syndicalisme était pris entre deux étaux, d'importance toutefois inégale. D'un côté, la contagion fasciste menaçait les forces syndicales. Les exemples italiens et allemands de répression à l'égard du mouvement ouvrier avaient marqué les esprits genevois. De l'autre côté, les communistes se plaçaient à l'affût et tentaient d'embrigader, sans succès, le mouvement syndical. Confronté à ces deux courants, l'anarchisme genevois s'est senti investi d'une mission particulière, celle du rejet des « totalitarismes ». Pour Luigi Bertoni, même si le fascisme et le bolchevisme ne sont pas des mouvements communs, ils

La tactique dite de « Front populaire » prendra à Genève la forme d'un rapprochement entre l'aile nicoliste du P.S.G. et les communistes. Même si, sous le gouvernement Nicole, la dénonciation du « social-fascisme » continue, les rapports se détendent, à mesure également que les militants nicolistes glissent vers leur gauche. Voir STUDER (1992), *op. cit.*, p.78.

²⁴⁵ Les communistes se retrouvaient au cercle, pour « s'entendre, chanter, louer et vaticiner ensemble », écrit Jean Vincent. Voir VINCENT, *op. cit.*, p.103.

²⁴⁶ *Journal de Genève*, 28 mai 1931.

²⁴⁷ Au défilé du premier mai 1931, la presse genevoise parle de « communistes dispersés par la police », après que des bagarres avec la police aient éclaté sur différents chantiers. Voir ALT, T.5.1, article non signé, [1931].

²⁴⁸ E4320(b) – Tronchet Lucien (1922-57), 1975/40, Bd. 39, C.8.335, Rapport du 14 juillet 1937. « [Tronchet] est le véritable patron du consulat rouge à Genève et est en relation journalière avec Valence, ayant des jours qu'il a payé plus que 300.- pour des conférences téléphoniques. Il reçoit de l'argent et des ordres directs de Moscou. »

aboutissent toutefois au même résultat, l'engendrement d'une dictature sous la forme d'un Etat-parti²⁴⁹.

Sur le plan idéologique, le mouvement frontiste d'Union nationale se trouvait à l'opposé de la Ligue anarcho-syndicaliste. Sur un plan organisationnel, par contre, un certain mimétisme a existé dans les moyens employés par ces deux formations concurrentes, dans leur volonté explicite de créer une « contre-société ». Par un paradoxal jeu de miroir, de troubles parallèles peuvent être tirés entre extrême-droite et ultragauche. Cette recherche n'entend pas tirer de conclusions exagérées de ce rapprochement. Ces parallèles permettent toutefois de comprendre comme la violence a pu fasciner aussi bien à gauche qu'à droite, et être employée à grande échelle par une couche radicalisée d'ouvriers et de « patriotes ». A chaque manifestation d'un mouvement répondait systématiquement une contre-manifestation de son concurrent. Si les chantiers étaient la chasse gardée de la Ligue, la rue était un champ de bataille à investir. Et elle le fut souvent lors du « charivari²⁵⁰ » du samedi. Durant les événements relatifs à la construction de la nouvelle gare de Cornavin, *Le Courrier de Genève* exprime le sentiment de vengeance présent à l'extrême-droite :

La police paraissait se faire le complice silencieux du communisme. On eut l'affaire de Versoix. Tronchet et ses amis agissaient en maîtres. Le sang allait couler, car les patriotes étaient décidés à intervenir et à répondre à la violence par la violence²⁵¹.

A Genève, la première convergence entre fascisme (au sens large) et anarcho-syndicalisme est terminologique. Le choix du vocable « Ligue » pourrait bien être dû à l'exemple lyonnais contemporain (voir 6.7). A la fin des années vingt, cependant, le mot renvoie aussi au mouvement émergent des Ligues de l'extrême-droite française ou suisse. Le terme renvoie en général dans l'entre-deux-guerres à une organisation politique hostile à la république parlementaire. A Genève, l'Entente internationale contre la III^{ème} Internationale (1924) est par exemple connue sous le terme de Ligue Aubert, prenant le nom de son fondateur et président²⁵². Le second parallèle terminologique est constitué par l'emploi du mot « guide »

²⁴⁹ *Le Réveil*, 4 février 1928. Bottinelli utilise d'ailleurs une citation de Bertoni qui résume cette position comme titre de chapitre, celui consacré à la période 1917 – 1935 : « Abbasso le dittature, tutte le dittature parlamentari, democratiche e sedicenti proletarie. »

²⁵⁰ L'expression est de Mario Sacchi, in WIST (1984), *op. cit.*, pp.158-159. Voir aussi le témoignage d'Alexandre Burtin : « On répondait au coup par coup. C'est comme ça que les bagarres du samedi après-midi commençaient. » *Ibid.*

²⁵¹ *Le Courrier de Genève*, 4 décembre 1930. Un exemple de bagarre « planifiée » entre les anarchistes et l'extrême-droite a lieu en mai 1930, lorsqu'une conférence de la Libre-Pensée est chahutée par des « réactionnaires d'Action française et d'action papiste », « recrutés dans les patronages, les syndicats chrétiens-sociaux et les sociétés d'étudiants catholiques » écrit Tronchet. Il s'agissait « d'une occasion de combat réclamée et voulue par les réactionnaires. Dès lors, il est indigne des travailleurs, comme de tous les éléments d'avant-garde, voir même révolutionnaires, d'avoir esquivé la bataille. » Voir *Le Réveil anarchiste*, 17 mai 1930.

²⁵² En Suisse allemande, la Ligue populaire pour l'indépendance de la Suisse (*Volksbund für die Unabhängigkeit der Schweiz*) est fondée en 1921. Le mouvement sera le lieu de formation de différents frontistes alémanique. Il ne faut pas non plus oublier, pour la Suisse romande, la « Ligue vaudoise », fondée en 1933 sur les bases de la formation Ordre et Tradition. Voir *DHS*.

pour qualifier (un temps) le responsable de la L.A.B. Ce choix libertaire serait difficile à transposer dans une aire linguistique italophone ou germanophone.

L'anticommunisme est constitutif des Ligues françaises d'extrême-droite dans les années vingt et trente. En Suisse, cette tendance était apparue dès l'annonce de la Révolution russe, notamment dans la structure des « Gardes civiques ». Ces dernières étaient l'un des moyens mis en place par le camp bourgeois pour encadrer la population dans des ligues hors-parti²⁵³. A Genève, le mouvement est dirigé par Théodore Aubert et compte plusieurs centaines de membres. Durant la Grève générale, les Gardes se sont lancés dans des « chasses à l'ouvrier » et aux syndicalistes. Héritière du syndicalisme révolutionnaire français, la Ligue d'Action n'en reste pas moins conditionnée par son époque. Certaines virtualités présentes à droite ont pu jouer un double rôle d'aimant et de repoussoir. Cette influence est réciproque. Dans la période d'activité de la Ligue, les lignes de force développées par l'extrême-droite de Géo Oltramare ont, elles aussi, été marquées par l'action directe anarchiste. La rhétorique de l'U.N. utilisait d'ailleurs le spectre de la violence anarchiste ou communiste pour justifier son autoritarisme :

Quand la démocratie n'offrira plus un champ clos à la lutte stérile des classes et des partis, quand elle nous défendra efficacement contre le désordre, quand elle nous débarrassera des chambardeurs, [...] ce jour-là, tous les membres de l'Union nationale seront des démocrates ardents et sincères²⁵⁴.

Même si les Lascars, ce service d'ordre de deux cents membres apparu conjointement à la création de l'U.N. (1932), étaient surtout composés par des citoyens de la classe moyenne²⁵⁵, les rapprochements avec la L.A.B. ouvrière sont nombreux et ne concernent pas seulement quelques yeux au beurre noir. L'encadrement des troupes, la lutte pour un « homme » ou une « société » nouvelle, le charisme de leur meneur, l'emploi de la violence extra-légale, le rejet du parlementarisme sont autant d'exemples mimétiques. Un autre rapprochement entre les extrêmes nationalistes et anarchistes consiste en l'emploi de l'humour comme arme de propagande. La croisade par la dérision et le ridicule a été promue aussi bien par les gars de la L.A.B. que par les Petits-Fils de Toepffer, un groupe proche de l'extrême-droite qui ridiculisait le gouvernement socialiste de Léon Nicole. Dirigés par Noël Fontanet, le caricaturiste du *Pilori* notamment, les Petits-Fils de Toepffer étaient de fervents anticommunistes et antisocialistes. Le groupe a organisé différents canulars, restés dans la mémoire collective genevoise : la substitution des drapeaux genevois par des fanions bernois le 1^{er} mai 1934, le défilé en voiture décapotable d'un faux Négus, etc. L'humour des Ligueurs était peut-être moins raffiné, plus « viril », il n'en était pas moins présent et tout aussi

²⁵³ *Cent ans de police politique en Suisse, op. cit.*, pp.126-128.

²⁵⁴ *L'Action nationale*, 3 juin 1933.

²⁵⁵ « Des étudiants et des employés de bureau », dans les souvenirs d'Eugène Prono, cités dans WIST (1984), *op. cit.*, p.158. L'U.N. était sociologiquement composé de jeunes gens de la classe moyenne, avec très peu, voire pas du tout, d'ouvriers. Voir JOSEPH, *op. cit.*, p.105.

iconoclaste. Certaines actions directes s'attachaient surtout à tourner en dérision l'autorité instituée. Différents exemples précédemment cités en témoignent.

La volonté d'encadrement des troupes était une autre propriété partagée. En septembre 1932, *Le Réveil* annonce la création d'une Jeunesse libertaire genevoise, concurrençant les Jeunesses socialistes et communistes²⁵⁶. De son côté, le Parti chrétien-social avait mis sur pied une organisation de Jeunes Travailleurs sur le modèle frontiste²⁵⁷. En juin 1934, elle fusionne avec les mouvements de jeunesse de l'U.N., pour former les Jeunesses politiques nationales²⁵⁸. Si les anarchistes possédaient leur local de la rue de Coutance, les membres de l'U.N. se retrouvaient au Cercle national, un club de socialisation qui offrait aussi bien des loisirs qu'une bibliothèque²⁵⁹. Pour la L.A.B., une dernière comparaison avec le type d'organisation fasciste se retrouve dans la personnalité charismatique de Lucien Tronchet. Ce dernier a réussi à s'imposer comme le révélateur des pulsions du groupe. Il *fascinait* ses adhérents. Une réelle admiration est présente dans le témoignage d'André Bösiger en 1992, malgré la brouille passée des deux militants : « aux côtés de Tronchet, je n'avais peur de rien ni de personne ; on était quatre ou cinq comme ça à le suivre partout où il aurait voulu mener la lutte sociale²⁶⁰. » Faisant référence à une action de Tronchet sur un chantier en 1936, l'avocat Maurice Poulet remarque la grande autorité du syndicaliste sur ses troupes, un fait établi de longue date²⁶¹. Le portrait que tire de lui Luigi Bertoni en décembre 1932 est tout aussi dithyrambique. Tronchet était l'homme au don d'ubiquité, l'hyperactif :

Toute action directe contre le patronat exploiteur, le propriétaire vautour, le chrétien-social traître, sans compter les manifestations antimilitaristes, antireligieuses, antifascistes le voyaient surgir en première ligne²⁶².

Nous n'affirmons pas que la L.A.B. avait des caractéristiques « fascistes » – même l'U.N. n'en possédait qu'imparfaitement. Simplement, les stratégies des deux mouvements ont interagi. Certaines de leurs propriétés violentes ont aussi pu s'exacerber en entrant en confrontation. Au niveau anthropologique, ces parallèles amènent à ce que René Girard a théorisé sous le terme de « désir mimétique » : le mécanisme essentiel d'imitation chez l'homme génère des « doubles » symétriques qui luttent contre et avec l'Autre²⁶³.

²⁵⁶ *Le Réveil anarchiste*, 24 septembre 1932.

²⁵⁷ BEGUIN, *op. cit.*, pp.30-31.

²⁵⁸ *La Suisse*, 16 juin 1934.

²⁵⁹ BEGUIN, *op. cit.*, p.35.

²⁶⁰ BÖSIGER (1992), *op. cit.*, p.90. Il ajoute au sujet de Tronchet : « c'était le militant le plus en vue de notre organisation, je me serais battu pour lui ; ensuite, quand il a trahi, il n'a pris que des lèches-bottes autour de lui. »

²⁶¹ « Comme toujours aussi, à la première injonction de Tronchet, tous les hommes ont suspendu le travail. [...] Tronchet n'a aucun droit à se conduire en maître sur une propriété privée, à y commander et à y faire la loi. » E4320(B) 1975/40, Bd. 39, Tronchet Lucien (1922-57), C.8.335, Lettre de Maurice Poulet au M.P.F., Rapport sur l'incident de l'entreprise Leuba, 8 juillet 1936.

²⁶² « Pour Lucien Tronchet », 3 décembre 1932. Ce portrait est dressé alors que Tronchet est exilé en France, sous mandat d'arrêt fédéral en Suisse.

²⁶³ Cette lutte génère forcément de la violence, devenant elle-même sujette à imitation. Voir GIRARD René, *La violence et le sacré*, Paris, Hachette, 2006 [1972].